

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CHRONIQUE TRIFLUVIENNE

CV

De 1641 à 1665, nous pourrions commencer le récit des événements de chaque année en disant : " A l'apparition des hautes neiges, on signala les Iroquois, " ce qui, tout en devenant monotone comme littérature, ne laisserait pas d'être l'expression de la simple vérité. Telle était la situation de nos pères, ne l'oublions pas ; ne devenons pas assez indifférents envers l'histoire de notre pays pour passer à la légère sur cette époque à jamais mémorable. Efforçons-nous d'en comprendre l'esprit. Ce fut un temps de lutte. Le combat, c'est notre élément. Alors, comme aujourd'hui, nous étions en face de difficultés que l'on croyait insurmontables. Néanmoins, nous luttions. L'avenir, sur le sol canadien, parlait au cœur des colons ; de nos jours il parle à l'esprit et au cœur de leurs enfants. A ceux d'entre nous qui seraient tentés de faiblir, montrons que, en plus d'une occasion, nos pères se sont vus exposés à des périls plus grands que les nôtres et qu'ils n'ont pas cessé d'être Canadiens.

En février 1658, plusieurs bandes iroquoises se mirent en campagne, mais sans résultat, parce qu'elles avaient été devancées par des lettres du Père Le Moyne. Comme on était averti, le reste de l'hiver se passa sans surprise.

Le 16 avril, les glaces du fleuve se mirent en mouvement. Dès le lendemain arriva aux Trois-Rivières le Père Ragueneau, qui avait hiverné chez les Iroquois, et dont le sort paraissait très-aventuré jusqu'à ce moment. Les Iroquois avaient placé des embuscades dans tous les lieux favorables à leurs desseins. Le Père Ragueneau passa aux Trois-Rivières la fête de Pâques (21 avril) et, le 23, il arriva à Québec.

Le Père Simon Le Moyne, revenant du pays des Agniers avec

trois guerriers de cette nation, se présenta aux Trois-Rivières vers le milieu de mai ; le 21, il était rendu à Québec avec ses compagnons pour assister à une conférence, en vue de la paix.

Le 13 juin, trois Français : Adrien Joliette, Fouquet et Christophle, étant sortis de la bourgade pour se rendre au travail, sur les cinq heures du matin, furent surpris presque sous les yeux des gens du fort, près de la Première rivière, par six Iroquois qui s'emparèrent d'eux. Rendus à l'île de Montréal, comme un Iroquois avait été tué, on s'en vengea sur Fouquet qui fut brûlé vif. Joliette et Christophle, amenés dans les cantons, durent subir bien des avanies et des mauvais traitements, mais ils ne passèrent pas (du moins jusqu'à la mort) par le supplice du feu, comme le dit la *Relation* : ce récit fut envoyé de Québec en France avant le retour des deux prisonniers. (1)

Deux Iroquois étant arrivés aux Trois-Rivières pour proposer la paix, M. de la Potherie—qui paraît avoir eu de bonne heure cet été le commandement de la place—en envoya prévenir M. d'Argenson, le nouveau gouverneur général, débarqué à Québec depuis le 11 juillet. Celui-ci équipa immédiatement trois chaloupes et des canots montés par cent soixante Français et cent Sauvages, et monta (13 août) aux Trois-Rivières, où il s'aperçut que, suivant leur coutume, les Iroquois s'étaient moqués des Français en proposant la paix. Il confirma M. de la Potherie dans son commandement, poursuivit sa course jusqu'aux îles du lac Saint-Pierre, fit quelque séjour sur l'emplacement de l'ancien fort Richelieu (Sorel), puis retourna à Québec, avec sa troupe, vers la fin d'août.

Le 14 août, pendant que M. d'Argenson était aux Trois-Rivières, vingt Iroquois, conduits par la *Grande-Cuillère*, se tenaient cachés au sud du fleuve, vis-à-vis du fort. La nuit venue, ils se dirigèrent du côté de Québec, où ils commirent quelques dégâts, et retournèrent aux Trois-Rivières, marchant toujours à la sourdine. Arrivés près du fort, voyant que M. d'Argenson était reparti pour Québec, ils tentèrent de s'emparer d'un Français, mais sans y parvenir. Enfin, ils eurent recours à leur ruse ordinaire : dix d'entre eux se cachèrent dans les bois ; les dix autres demandèrent à entrer dans la place, sous prétexte de parlementer. M. de la Potherie, par un coup de vigueur qui montrait qu'il n'était pas dupe de leurs paroles, les retint prisonniers, puis, les divisant, il en garda trois et envoya les sept autres à Québec. "Le 4 septembre, une chaloupe amena à Québec sept Agniers pris par finesse aux Trois-Rivières," dit le *Journal des jésuites*.

(1) Comparez la *Relation* de 1658 §. 4, 8, 17 avec le *Journal des jésuites* p. 286, 241-

Voici comment M. d'Argenson raconte ces événements dans une lettre adressée au ministre, le 5 septembre 1658, après avoir parlé d'une escarmouche qui avait eu lieu à Montréal : " Le second avantage est aux Trois-Rivières d'une autre nation appelée Onoyotcheronon. On avait permis à quelques Français d'aller en chasse, avec ordre de découvrir, ce qu'ils firent, et aperçurent la piste de plusieurs Sauvages, et ensuite les Sauvages mêmes. On leur cria ce qu'ils venaient faire. Ils dirent qu'ils venaient en guerre. On les invita à quitter cet esprit et de s'en venir aux Trois-Rivieres. Ils ne voulaient jamais, à moins que d'otages, ce qui s'exécuta. Mais comme c'était ceux qui avaient tué, au printemps, trois des nôtres à Montréal et trois autres (1) aux Trois-Rivières, M. de la Potherie, que j'y établis pour commander en ce poste, donna ordre qu'en ramenant les otages on s'en saisit. Eux, de leur côté, avaient, selon les apparences, le même dessein. Ainsi, comme ils étaient préparés, on en voulut saisir—ce qui réussit—mais on essuya beaucoup de feu. Un seul des nôtres fut blessé et trois des leurs tués et cinq prisonniers dont deux blessés. On en a envoyé un pour rassurer leur nation de la vie des cinq, s'ils pensent à la paix, dont nous attendons les réponses, aussi bien que des premiers envoyés." Un peu plus loin, il dit : " Hier, il nous arriva à Québec une chaloupe des Trois-Rivières, qui amenait sept Iroquois qui étaient venus savoir des nouvelles et insensiblement se trouvèrent engagés. Il y en a un fort considérable, mais eûmes grande peine à les débarquer, à cause de nos Sauvages qui les voulaient tuer. Il fallut mettre tout le monde sous les armes et Notre-Seigneur nous démêla de ce pas aussi fâcheux qu'il s'en puisse voir, car j'avais à faire à des bêtes animées ; je ne débiterai cette nouvelle qu'à vous seul, vous en ferez part s'il vous plaît. Nous n'avons pas encore résolu ce que nous en ferons, sinon que je prétends en envoyer deux dans leur pays pour tâcher de retirer deux Français (2) qu'ils ont pris." Outre le style, cette lettre offre des curiosités d'orthographe que nous ne reproduisons pas.

La *Grande-Cuillère*, (car le " captif considérable," c'était lui) adressa au gouverneur-général un pompeux discours pour lui témoigner du désir qu'avaient ses compatriotes de vivre en paix avec tout le monde. M. d'Argenson, lui reprochant les trahisons continuelles des Iroquois, promit néanmoins de conclure un traité solennel, si les cantons envoyaient une délégation dans ce but. " Le lieu du conseil sera les Trois-Rivières, dit-il, où les ambassa-

(1) Joliette, Fouquet et Christophle.

(2) Joliette et Christophle ; Fouquet était mort.

deurs viendront tête levée, en faisant les harangues ordinaires, et personne ne viendra en cachette et dans les broussailles — autrement, si on l'attrappe, il sera condamné au feu."

Peu après, Joliette et Christophe furent ramenés jusqu'à Montréal par Garakontié, fameux chef iroquois, qui protesta en même temps de ses bons sentiments à l'égard des Français, mais qui demanda la permission " de passer quand il viendrait tuer l'Algonquin." Il fut décidé de nouveau qu'un grand conseil réglerait les points divers de cette importante question, et que ce conseil aurait lieu aux Trois-Rivières.

" Le 10 novembre " nous apprîmes des Trois-Rivières, par un canot arrivé à Québec, que, le 5 de ce mois, douze Agniers avaient pris quatre Français prisonniers faisant du foin de l'autre côté de la rivière, vis-à-vis des Trois-Rivières; puis quatre autres Français sur le lac Saint-Pierre qui retournaient de la chasse. Lesdits Iroquois ramenèrent un des huit prisonniers aux Trois-Rivières pour avertir le capitaine (1) de leur prise et lui faire savoir qu'ils menaient les autres au canton des Agniers pour les ramener au printemps avec les anciens du pays pour traiter de la paix."

Les malheureux, tombés ainsi au pouvoir des barbares eurent les ongles brûlés, et, ajoute la *Relation*, " ils leur ont coupé les doigts et les mains, les préparant par ce commencement qui ne passe chez eux que pour de petits jeux, aux feux et aux flammes auxquels ils les destinent, en récompense du bon traitement fait à leurs gens que nous avons toujours caressés dans nos prisons et que nous avons enfin élargis sans leur faire tort d'un seul cheveu de la tête. Nous avons appris ces circonstances par un Huron chrétien fugitif, qui, s'étant trouvé dans un parti qui venait ici en guerre, les rencontra dans les îles de Richelieu, conduits par les Agniers qui les avaient pris aux Trois-Rivières. Je fus, disait-il, touché de compassion, voyant le malheureux état de ces pauvres prisonniers, et en même temps je fus ravi de leur dévotion parmi les souffrances. Le soir, je les entendais chanter les litanies de la Vierge et le matin le *Veni Creator* avec les autres prières. Je leur voyais lever au ciel leurs mains tronçonnées et toutes dégoutantes de sang—spectacle qui a fait si grande impression sur l'esprit de ce bon homme qu'il a pris ensuite la dernière résolution de quitter les Iroquois et de se jeter entre nos mains pour y conserver la Foi et pour nous découvrir une partie des desseins de l'ennemi."

Celui qui étudie cette époque douloureuse, éprouve une indignation bien légitime en présence de l'apathie des autorités, coupables,

(1) M. de la Potherie, gouverneur.

on peut le dire, de toutes ces horreurs. Mais qu'est-ce que cela faisait à la cour de France, si élégante, si polie, si civilisée ! Que lui importaient une centaine de familles placées à la merci des féroces Iroquois ? Elle n'en perdait ni un bal, ni une mascarade, ni une intrigue de ruelle. Il était plus souvent question chez elle de la forme des rosettes à coudre ou à agraffer sur les souliers de parade, que des pauvres diables de Canadiens enlevés, suppliciés, brûlés à petit feu par les Sauvages.

“ Le 20 novembre, arrivèrent six Agniers, ambassadeurs à Québec, avec le Père Le Moine (1) et avec un Hollandais de la Nouvelle Hollande, pour les assurer que les Français ne leur feraient pas de mal. Leur dessein est de retirer leurs gens prisonniers et de faire la paix avec tous (à ce qu'ils disent) Algonquins et Hurons. Ils ont ramené nos sept Français prisonniers depuis quinze jours, et les ont laissés en passant par les Trois-Rivières.” (2)

CVI

Le 30 avril 1659, quatre Onneyouts, prisonniers à Québec, furent renvoyés, sous la conduite des délégués des cantons, pour aller aux Trois-Rivières s'entendre avec le Père Le Moine. Le supérieur des jésuites et le Père Druillètes les accompagnaient, ainsi que plusieurs Algonquins.

Le Père Le Moine avait passé l'hiver aux Trois-Rivières avec Teharihogan, chef de la tribu des Agniers. Le 7 mai, ils partirent ensemble, ayant avec eux deux Algonquins, les quatre prisonniers Iroquois arrivés de Québec, trois ambassadeurs onneyouts et Jean de Noyon, pour le pays des Iroquois, dans l'espérance d'établir la bonne entente entre cette race belliqueuse et celles alliées des Français.

Jean de Noyon était employé par les jésuites. Revenu de chez les Iroquois, il partit pour la France, pendant l'automne de cette même année 1659 ; mais il revint au Canada et se maria aux Trois-Rivières en 1665.

Malgré les négociations pour la paix, les Iroquois continuaient de harceler les colons et de massacrer les Sauvages amis de ceux-ci.

M. d'Argenson, voulant porter remède à cet état de choses, partit de Québec, le 13 mai, avec le Père Chaumonot et quarante

(1) Ils avaient dû s'associer le Père Le Moine aux Trois-Rivières, où il était vers ce temps.

(2) Pour les événements de l'année 1658, voir : *Manuscrits de Paris*, série 2, vol. I. p. 811-6. *Relations*, 1658 p. 3-5, 8, 11-12, 16-18 ; 1659, p. 2. *Journal des jésuites. Lettres historiques*. Charlevoix, *Histoire I.* 338. Faillon, *Histoire II.* 375-9.

hommes, sur un brigantin, fit une battue jusqu'à Montréal et fut de retour à Québec le 29, sans avoir rien accompli de notable. Selon leur habitude, les ennemis se gardaient bien de se montrer devant les Français, lorsqu'ils les voyaient en force. Pendant que le gouverneur était sur le fleuve, peut-être même non loin des Trois-Rivières, le Bâtard-Flamand, fameux chef iroquois, descendait de Montréal avec vingt-cinq guerriers. On signalait aussi cinq canots suspects, entre les Trois-Rivières et le lac Saint-Pierre. Les Algonquins étant allés en traite vers la chute des Grais, dans le Saint-Maurice, découvraient un cabanage d'Iroquois. Des Français avaient aperçu trois canots de ces maraudeurs autour des îles, à l'entrée du Saint-Maurice. En un mot, les alarmes étaient journalières.

Le 8 juin, le Bâtard-Flamand, le Ciel-Bleu et trois frères de la Grande-Cuillère (alors prisonnier à Québec) dépassèrent les Trois-Rivières et se hasardèrent jusqu'aux environs de Québec, répandant la terreur parmi les habitations.

Faute d'un peu de secours de France, la pauvre colonie était au pouvoir d'une poignée de barbares, et cet état de choses dura vingt-cinq ans!

Vers la fin de juin, trois Français des Trois-Rivières, à la chasse sur les îles du lac Saint-Pierre, furent enlevés par une bande d'Onontagués. L'un de ces captifs était Antoine Desrosiers; rendu au lac Ontario, il parvint à s'échapper et fut de retour au milieu de juillet.

CVII

La traite des Attikamègues, comprenant d'abord un convoi de douze canots, puis un autre d'une vingtaine, parut aux Trois-Rivières dans la dernière quinzaine de juillet. En même temps arrivèrent six canots de Mississagués, gens du Saut-Sainte-Marie, qui avaient mis cinq mois à leur voyage, étant passés par la baie Géorgienne, la rivière des Français, le lac Nipissing, les rivières Mataouane et Ottawa, puis ayant traversé les contrées des Témiskamings et des Attikamègues avec lesquels ils étaient descendus par le Saint-Maurice.

Il était question, parmi les Français, d'envoyer quelqu'un au pays dit des Outaouaks, situé audelà du Saut-Sainte-Marie. De pareils projets pourraient être regardés comme des rêves vu la situation de la colonie canadienne, pourtant ils s'exécutèrent aussitôt que conçus. Ces entreprises montrent, sous un jour pittoresque et grandiose, le caractère de notre population.

La première connaissance exacte que les Français eurent des peuplades de la baie d'Hudson leur parvint par les Sauvages du nord du lac Supérieur. Médard Chouart des Groseillers avait, de bonne heure, exploré cette dernière région. La possibilité de se rendre par là jusqu'à " la baie du Nord " devait lui être connue, mais un semblable trajet offrait plus d'attrait à la curiosité du voyageur que de bénéfices au commerçant.

Vers l'époque où nous sommes parvenus, le côté sud-ouest du lac Supérieur attirait davantage les Français. On voulait connaître ce pays des Sioux, si renommé : on voulait savoir ce que c'était que cette mer ou cette grande rivière située au delà, car, il ne faut pas l'oublier, la découverte de l'Amérique avait été le résultat de la recherche d'un chemin direct entre l'Europe et la Chine. Après Colomb, Jacques Cartier eut un instant l'espoir de trouver à travers le continent nouveau la voie du Pacifique. Champlain y crut à son tour. Le frère Sagard s'en occupa. Nicolet pensa-en avoir indiqué la route. Les missionnaires, après lui, en parlaient fréquemment. Les Anglais aussi avaient le dessein d'y parvenir, mais le centre du continent était dès lors aux mains des Français, pour ainsi dire. Le pays des Sioux se présentait aux imaginations comme la porte de ces contrées fabuleuses où les richesses de l'Orient devaient s'offrir aux yeux émerveillés des Européens. Rien d'étonnant donc que la perspective de résoudre toute ou partie du problème ait enfin attiré un homme aussi ardent aux découvertes que l'était le sieur des Groseillers. Comme sa famille demeurait aux Trois-Rivières (il était sergent-major de la garnison) le poste le plus fréquenté des Sauvages et des voyageurs, toutes les informations préalables lui parvenaient d'année en année. L'automne de 1659, il suivit les canots de traite, dont nous avons parlé, qui retournaient au lac Supérieur. Radisson, son beau-frère, l'accompagnait.

CVIII

Entre le 4 août, date du départ d'un vaisseau de Québec pour la France, et le 19, jour où M. d'Argenson écrit la lettre suivante, il y eut un combat aux Trois-Rivières :

" Partie des Iroquois sont venus aux Trois-Rivières, pour surprendre, et ont d'abord tué un Algonquin, et pris trois autres. Ils ont aussi blessé un de nos Français et dépouillé un autre, travaillant à leurs déserts. Le retour des Français maltraités fit prendre des armes et aller aux ennemis, lesquels s'étaient enfuis dans les bois. Les Algonquins dirent aux Français de se jeter dans les

canots et qu'eux attaqueraient par les bois. Cela fut exécuté de la sorte, et les ennemis, voyant nos gens sur la rivière, avaient fait trois embuscades pour les attendre au débarquement, mais les Algonquins s'étant fort avancés, découvrirent l'embuscade, et sans considérer davantage, la chargèrent. Il y eut dix ennemis blessés, mais aussitôt ils firent leur décharge et tuèrent deux Algonquins dont un vint mourir aux Trois-Rivières, après avoir reçu le baptême. (1) Les ennemis s'étant jetés dans leurs canots promptement, voulaient faire mine de charger les Français, mais les Français s'avancèrent à eux et les ennemis firent leur retraite. Deux jours après, un Algonquin Epicherinien (Nipissirinien) se sauva des ennemis. C'était un des trois qui avaient été pris d'abord, et rapporta que, des dix blessés, il y en avait quatre à mort et que si les Algonquins eussent encore fait une décharge qu'ils se laissaient tout prendre."

La suite de la lettre du gouverneur peint la position des Français au Canada sous de sombres couleurs, ce qui n'était pas exagéré, malheureusement.

Le 21 août, des Algonquins des Trois-Rivières, qui étaient en guerre au-dessus de Montréal, retournèrent avec neuf chevelures iroquoises. Le 25, une centaine d'Agniers enlevèrent huit Français près des Trois-Rivières. Le surlendemain, la nouvelle de ce malheur étant parvenue à Québec, on envoya en toute hâte vingt-cinq hommes pour secourir la place qui pouvait tomber au pouvoir de l'ennemi d'un moment à l'autre. Le 29, dix-sept canots, tant algonquins que hurons, partirent de Québec pour aller en guerre dans la même direction; ils ne retournèrent à Québec que le premier novembre.

Ces renforts paraissent avoir intimidé les Iroquois qui rôdaient entre Montréal et Québec, car on n'en entend plus parler cette année. Quant au gros de la nation iroquoise, il était plus que jamais porté à une guerre générale et sans merci.

CIX

Le 24 avril 1660, dit le *Journal des jésuites*, arriva à Québec, des Trois-Rivières, le sieur Boucher "dans notre chaloupe chargée de cent quatre-vingt-dix minots de blé pour nous, ce qui donna le moyen à bien du monde de semer et de vivre, la disette de blé

(1) Le 14 août, le registre de la paroisse indique le baptême du "frère de Gobe-Plume," nation des Témiskaming. Cette année, les seules sépultures inscrites sont au nombre de quatre, toutes dans le mois de décembre et toutes de Sauvages.

étant presque extrême. Nous ne voulûmes point profiter de la misère du pays, et nous nous contentâmes du prix ordinaire du passé, savoir : cinq livres, quoique pour lors il se vendit six, sept et huit livres."

CX

Vers la même date, on apprit que les Iroquois, au nombre de huit cents, s'avançaient pour détruire la colonie. La terreur se répandit partout

Le 27 avril partit de Québec le Père Druillètes avec des guerriers sauvages de Tadoussac. Le Père, qui se rendait aux Trois-Rivières pour y instruire les Poissons-Blancs, se sépara de ses compagnons de voyage en ce lieu ; on y trouve sa trace les 3 et 28 mai, et le 19 juin ; après cela, il descendit à Tadoussac, puis fut de retour à Québec vers le 6 août.

" La guerre des Iroquois, dit une lettre de cette époque, traverse toutes nos joies. C'est l'unique mal de la Nouvelle-France, qui est en danger de se voir toute désolée si de France on n'y apporte un puissant et prompt secours, car pour vrai dire il n'y a rien de si aisé à ces barbares que de mettre, quand ils voudront, toutes nos habitations à feu et à sang, à la réserve de Québec, qui est en état de défense, mais qui, toutefois, ne serait plus qu'une prison dont l'on ne pourrait pas sortir en assurance et où l'on mourrait de faim, si toute la campagne était ruinée...

" C'est une espèce de miracle que les Iroquois, pouvant si aisément nous détruire, ne l'aient pas encore fait, ou plutôt c'est une providence de Dieu qui, jusqu'à maintenant les a aveuglés et a rompu les desseins qu'ils ont formés de nous faire cette sorte de guerre... Ils ont fait des coups de cœur et se sont signalés, en certaines rencontres, autant qu'on pourrait l'espérer des plus braves guerriers d'Europe. Pour être Sauvages, ils ne laissent pas de savoir fort bien la guerre, mais d'ordinaire celle des Parthes qui donnèrent autrefois tant de peines aux Romains...

" Ce qui est plus étonnant, c'est qu'ils dominent à cinq cents lieues à la ronde, étant néanmoins en fort petit nombre, car des cinq nations dont l'Iroquois est composé l'Agnieronnon ne compte pas plus de cinq cents hommes portant armes, dans trois ou quatre méchants villages... Il est hors de doute que si les Agnieronnons étaient défaits par les Français, les autres nations iroquoises seraient heureuses d'entrer en composition avec nous."

Dans les églises et partout, il se prêcha une croisade contre ces barbares. Quarante Hurons partis de Québec, au mois d'avril, pour

marcher contre eux, furent rejoints par six Algonquins en passant aux Trois-Rivières. Les Hurons étaient commandés par Onontaga ou Kanontaga, le même peut-être que nous avons vu aux Trois-Rivières en 1653. Les six Algonquins étaient sous les ordres de Mitismeg, nom qui se voit à plusieurs reprises au registre des Trois-Rivières, vers 1660. Il y a apparence que ces deux capitaines étaient alors les meilleurs chefs de guerre des Hurons et des Algonquins.

Ils songèrent d'abord à faire la petite guerre, mais, parvenus à Montréal, ils firent corps avec les seize Français enrôlés par le fameux Daulac qui avait conçu le projet incroyable d'arrêter avec si peu de forces l'armée iroquoise. Cette petite troupe, pleine de courage et de dévouement, prit la route de l'Ottawa, et le premier jour de mai, elle était aux rapides de Carillon et Grenville, où elle mit pied à terre. Rencontrant en ce lieu les bandes iroquoises, elle engagea une lutte héroïque et prolongée, qui a eu un immense retentissement dans notre histoire. Lorsque enfin, vers le 20 mai, les Hurons commirent la lâcheté de se rendre et de faire connaître à l'ennemi qu'il ne restait plus que huit Français et quelques Algonquins dans le retranchement de Daulac, la cause fut perdue ; mais Onontaga, Mitismeg, trois Algonquins et quatre Hurons, qui n'avaient pas quitté le chef français, préférèrent s'ensevelir dans sa défaite plutôt que d'avoir la vie sauve chez les Iroquois.

Bien que victorieux, ces derniers avaient perdu tant de monde et se trouvaient tellement décontenancés par une résistance si extraordinaire, qu'ils abandonnèrent le projet d'opérer une descente sur le Saint-Laurent. Daulac sauva donc le pays en ébranlant la confiance que les Iroquois avaient toujours eue en eux-mêmes. Trois ou quatre compagnies de soldats auraient pu en ce moment remonter la rivière Chambly et aller, au delà du lac Champlain, les anéantir dans leurs foyers. Malheureusement, la Nouvelle-France n'avait pas de troupes.

CXI

Le 8 juillet, M. d'Argenson, gouverneur général, partit de Québec, avec le Père Allouez, pour les Trois-Rivières. Quelques jours après il était sur le point de retourner à Québec, lorsqu'il apprit que les Iroquois venaient d'attaquer deux Algonquins, tuant l'un et amenant l'autre prisonnier. Il fit de suite préparer des chaloupes avec une centaine d'hommes pour leur donner la chasse, et il y mit une telle ardeur qu'il pensa subir le triste sort arrivé à M. Duplessis quelques années auparavant.

Comme il poursuivait les ennemis sur le fleuve et le lac Saint-Pierre, ceux-ci se gardaient bien de se laisser atteindre, et, selon leur coutume, fuyaient dans leurs légers canots d'écorce, puis, tout à coup mettaient à terre dans un endroit où leurs poursuivants ne pouvaient débarquer qu'à découvert, exposés au feu de leurs tirailleurs embusqués derrière les arbres et les replis du terrain. Voyant ce manège, M. d'Argenson, plus chevaleresque que prudent et expérimenté, donna ordre à ses gens de porter au rivage, à la grande surprise des Canadiens, qui se connaissaient en périls de cette nature. Les soldats eux-mêmes montraient peu d'empressement à obéir, si bien que M. d'Argenson, se voyant désapprouvé de toutes parts, sauta de sa chaloupe dans l'eau jusqu'à la ceinture. Alors, personne ne raisonna plus. Chacun se précipita à la suite de ce commandant intrépide mais téméraire. En moins d'une minute, les Iroquois eurent prouvé qu'ils étaient inattaquables dans la position qu'ils avaient choisie. Un seul Français fut blessé, légèrement, ce qui n'est pas beaucoup, si l'on considère le danger ordinaire de ces embuscades. La troupe se rembarqua, tant bien que mal, et se mit en retraite. Le 19, le gouverneur et le Père Allouez étaient de retour à Québec.

Vers le 15 août, une vingtaine d'Iroquois en maraude autour des habitations des Trois-Rivières, y enlevèrent deux Français.

CXII

Le 17, Monseigneur de Laval partit de Québec pour visiter les Trois-Rivières et Montréal, en même temps que M. de Lauzon-Charny et quatre envoyés iroquois venus pour renouer des relations avec les jésuites par l'entremise de leur ancien apôtre le Père Menard qui demeurait aux Trois-Rivières.

Le 21, Mgr de Laval arrivait à Montréal, où la flottille de traite des Outaouais était rendue depuis deux jours. Le 22, ces Sauvages se remirent en route pour les Trois-Rivières, et y arrivèrent le 24.

Sur cent canots partis du lac Supérieur, il n'en restait plus que soixante, les autres ayant rebroussé chemin, par crainte des Iroquois que l'on croyait maîtres de l'Ottawa; on ignorait encore, dans les pays de l'ouest, que Daulac les avaient forcés de se retirer.

Ce convoi apportait des pelleteries pour une valeur de deux cent mille francs. Le voyage avait duré vingt-six jours; le trajet était de quatre cents lieues.

CXIII

Avec les Outaouais revenaient Chouard des Groseillers et Pierre-Esprit de Radisson, son beau-frère. Ils avaient hiverné à l'ouest du lac Supérieur, chez la nation du Bœuf (les Sioux appelés sédentaires) forte de quatre mille hommes. Ces Sauvages, ainsi que les Assiniboïnes leurs voisins, trafiquaient avec les peuples de la baie d'Hudson ; ils avaient aussi avec d'autres tribus, situées dans les environs du Mississipi et du Missouri, des rapports qui attiraient l'attention des Français. On parlait plus que jamais d'atteindre la mer de l'Ouest (le Pacifique) par quelques cours d'eau qu'il fallait d'abord découvrir.

Au commencement de septembre, le supérieur des jésuites, qui s'était absenté quelque temps de Québec, y retourna. Il parle ainsi de Chouard et de Radisson : " Je trouvai deux Français qui ne faisaient que d'arriver de ces pays supérieurs, avec trois cents Algonquins (les Outaouais sont de race algonquine) dans soixante canots chargés de pelleteries... Ils ont hiverné sur les rivages du lac Supérieur et ont été assez heureux pour y baptiser deux cents petits enfants... Nos deux Français firent pendant leur hivernement diverses courses vers les peuples circonvoisins. Ils virent, entre autres choses, à six journées au delà du lac Supérieur, vers le sud-ouest, une peuplade composée des restes des Hurons de la nation du Petun, contraints par l'Iroquois d'abandonner leur patrie. Ces bonnes gens ont rencontré une belle rivière (c'est le Mississipi qui ne fut découvert officiellement que quatorze ans plus tard) grande, large, profonde, et comparable disent-ils, à notre grand fleuve de Saint-Laurent. Ils trouvèrent sur ses rives la grande nation des Alinišek, composée de soixante bourgades, ce qui nous confirme dans la connaissance que nous avons déjà de plusieurs milliers de peuples qui remplissent toutes ces terres du Couchant. Nos deux Français, continuant leur ronde, furent bien surpris en visitant les NadsechiSec... Ils ont visité les quarante bourgades dont cette nation est composée, dans cinq desquelles on compte jusqu'à cinq mille hommes... Ce peuple nous attend, depuis l'alliance qu'il a faite tout fraîchement avec les deux Français qui en sont revenus cet été. De ce qu'ils ont retenu de cette langue, nous jugeons assez qu'elle a la même économie que l'algonquine, quoiqu'elle soit différente en plusieurs mots."

Par ce qui précède, et de ce que l'on connaît du caractère de Chouard et de Radisson, ne peut-on pas conclure que ces deux hommes virent le Mississipi avant Joliette et Marquette ?

Le continent était découvert jusqu'au centre par les Français, tandis que les Anglais n'avaient pas encore pénétré assez loin dans les terres pour perdre de vue les rivages de l'Atlantique.

Outre ce que Chouard avait appris sur l'ouest et le sud-ouest au delà des grands lacs, il savait, depuis une douzaine d'années, que les tribus qui fréquentaient le nord du lac Supérieur se répandaient dans leurs courses annuelles, jusqu'à la baie d'Hudson, Noël Jérémie dit positivement que Chouard, "étant dans le pays des Outaouais, poussa si loin qu'il eût connaissance de la baie d'Hudson." On voit par les écrits du temps (1660) que la croyance au passage du nord-ouest, pour aller à la Chine préoccupait fort les esprits. Les Pères Druillètes et Dablon, sans compter Chouard et Radisson, se flattaient de le découvrir.

BENJAMIN SULTE.

(A continuer)

L'ASTROLABE DE CHAMPLAIN

M. Orasmus H. Marshall, de Buffalo, qui a fait beaucoup de recherches sur l'histoire primitive de cette partie de l'Amérique du Nord, a adressé au *Magazine of American History*, relativement à un astrolabe, que l'on suppose avoir été perdu par Champlain en 1643, l'article dont voici la traduction :

“ Je vous envoie, comme vous me l'avez demandé, la photographie d'un astrolabe trouvé, au mois d'août 1867, sur la partie nord-est du lot n° 12, second rang, *township* de Ross, comté de Renfrew, Ontario, Canada. On suppose que cet instrument a été perdu par Champlain pendant son exploration du haut de l'Ottawa, en 1613. Cet astrolabe est en cuivre et pèse environ trois livres. Il mesure à l'extérieur, 5 pouces dix lignes sur 16 pouces ; l'épaisseur du cuivre est d'un huitième de pouce au sommet et de six seizièmes à la base. Cette photographie et les remarques qui l'accompagnaient m'ont été obligeamment transmises par un de mes amis, M. Wm. Kingsford, du ministère des travaux publics, et par M. le docteur Taché, d'Ottawa.

“ Cet astrolabe a été trouvé en bon état de conservation, couvert de gazon, sur l'ancien chemin du *portage* qui, pour tourner les difficiles et nombreux rapides de l'Ottawa dans le long coude qu'il décrit entre le *portage* actuel du Fort et la partie supérieure du lac des Allumettes, suit une ligne plus courte passant par les lacs Muskrat et Mud.

“ La date de 1603 est inscrite sur cet instrument. Les deux quarts du cercle sont divisés en degrés, commençant du sommet à la base, et réciproquement, courant de chaque côté, c'est-à-dire à droite et à gauche, depuis 1 jusqu'à 90. Un anneau mobile, placé au zénith, servait à suspendre l'instrument pendant qu'on faisait des observations. Un indicateur, également mobile, pivote sur le centre et est percé de deux yeux par lesquels passait la lumière quand on prenait l'altitude du soleil.

L'astrolabe était employé autrefois pour faire des observations

astronomiques. On pouvait même obtenir de très bons résultats, si l'instrument était assez pesant pour garder l'équilibre. Il n'y a pas de preuves positives, mais il y a de fortes présomptions que l'astrolabe en question appartenait à Champlain, et qu'il le perdit à l'endroit où on l'a découvert.

“ Champlain était officier de marine et avait fait plusieurs voyages antérieurement à 1613, année pendant laquelle, suppose-t-on, il perdit cet astrolabe. Il était auteur d'un traité de navigation dans lequel il conseillait aux marins de se familiariser avec l'emploi de l'astrolabe. C'est pourquoi, il est très probable qu'il emportait avec lui, dans ses diverses explorations, l'instrument alors en usage pour faire des observations sur la latitude. Il est certain d'après la relation de Champlain qu'il parcourut le chemin du *portage* où cet astrolabe a été trouvé. Il constate que, en remontant le cours de l'Ottawa, il atteignit les chutes de la Chaudière le 4, les rapides des Chats le 5, et l'île de Sainte-Croix et le *portage* du Fort le 6 juin 1613. A ce dernier endroit commençait l'ancien chemin du *portage* dont il a été parlé plus haut, l'exploration passa une partie de la journée du 6 et toute la journée du 7 juin pour le parcourir. On suppose que cet astrolabe fut perdu pendant la marche du 7. En racontant les difficultés qu'il rencontra dans le cours de cette journée, Champlain dit : “ Nous eûmes beaucoup de peine en faisant ce *portage* : j'étais moi-même chargé de trois arquebuses, de plusieurs rames, de mon manteau et de quelques menus objets. J'encourageais mes hommes qui étaient plus lourdement chargés et qui souffraient encore plus des moustiques que du poids de leurs fardeaux. ” Dans ces circonstances, il n'est pas surprenant que des hommes ainsi surchargés aient perdu en chemin quelques objets.

Il ressort de la relation de Champlain qu'il devait être encore en possession d'un astrolabe le 30 mai, et les 4 et 6 juin, car étant arrivé le 30 mai au lac Saint-Louis, il dit : “ *J'ai pris la latitude de cet endroit, et j'ai trouvé 45 degrés 18 minutes.* ” A la date du 4 juin, étant à la chute de la Chaudière, il dit : “ *J'ai pris la latitude de cet endroit, et j'ai trouvé 45 degrés 38 minutes.* ” Enfin le 6 juin, lorsqu'il est au *portage* du Fort, il dit : “ *J'ai pris la latitude de cet endroit, et j'ai trouvé 46 degrés 40 minutes.* ” Champlain n'aurait pu *prendre* ces trois latitudes, s'il n'eût eu un instrument pour cela faire.

La prochaine latitude mentionnée par Champlain, un ou deux jours après qu'il eut fait le *portage*, est celle de l'île des Allumettes. Si, dans l'intervalle, il avait perdu son astrolabe, comme on le suppose, il ne pouvait plus *prendre* la latitude, et devait la donner par

approximation. C'est ce qu'il fait. Il dit : "L'île est à 47 degrés de latitude." Un peu plus loin, il dit : "J'étais sous le 47^e degré de latitude et le 296^e de longitude." Ni dans l'un ni dans l'autre de ces cas, il ne dit, comme il disait précédemment : "J'ai pris la latitude." Ainsi se trouve corroborée la présomption que, après le 7 juin, quand Champlain eût, selon sa relation, passé par le lieu où l'astrolabe a été découvert, il fut forcé de calculer approximativement la latitude, par suite de la perte de cet instrument.

A. DE B.

D'OU VIENT LE MOT PORCELAINE ? DÉCOUVERTE DE LA TERRE A PORCELAINE EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE.

Beaucoup de savants ont essayé de trouver l'étymologie du mot *porcelaine*; mais pas un seul n'est parvenu à la donner d'une façon certaine.

Cette étymologie ne se trouve pas dans la langue chinoise, quoique la porcelaine nous soit venue de la Chine, où elle était connue, au rapport du célèbre sinologue, M. Julien, 185 ans avant Jésus-Christ, et 1,953 ans avant d'être connue en Europe. Il résulte des recherches de M. Julien que, si les Chinois fabriquaient de la porcelaine près de deux siècles avant l'ère chrétienne, ce fut seulement de 960 à 1,278 ans après Jésus-Christ qu'ils parvinrent à la perfectionner. Les Chinois appellent la porcelaine *tsée* ou *tsée-ki*; les Japonais l'appellent *jakimono-no*. Ni l'une ni l'autre de ces dénominations n'a, comme on le voit, le moindre rapport avec le mot *porcelaine*.

La première mention faite en Europe de la porcelaine, se trouve dans un ouvrage géographique composé par un érudit arabe, Abou-Abd-Allah-Mohamed-ben-Mohamed-El-Edrisi, qui vivait, en 1144, à la cour de Roger II, roi de Sicile.

Quelques auteurs ont prétendu, mais sans bonnes raisons, que *porcelaine* venait de *por-senna*; d'autres que ce mot venait des Portugais qui donnent le nom de *porçolona* à toute la vaisselle de terre. Mais comme ces derniers n'ont connu la chose que quand le nom existait déjà, on ne saurait dire qu'ils en sont les créateurs.

Le célèbre orientaliste Marsden, qui a mis en ordre, commenté et publié, en 1818, une édition des voyages de Marco Polo, au

XIII^e siècle, donne, de son côté, une autre explication. Voulant fournir l'étymologie du mot *porcelaine* employé par le voyageur vénitien lorsqu'il cite la ville de Tingui "où se fait escuelles de porcelaine, grand et petit, les plus belles que l'on peut deviser," Marsden dit : "*Porcelaine* vient de la coquille connue en français sous le nom de *porcelaine*, qui elle même tire son nom du latin *porcella*, en raison de la forme arrondie et recourbée de sa surface supérieure, qui lui donne quelque ressemblance avec le dos d'une truie."

Sans aller aussi loin dans sa comparaison, M. Bronginart, ancien directeur de la Manufacture de Sèvres, a émis une opinion analogue.

Après avoir cité diverses opinions au mot *porcelaine*, dans son grand dictionnaire anglais, Webster conclut ainsi : "Quant à moi je ne sais pas d'où vient ce mot."

La porcelaine se compose de deux éléments principaux tirés des produits naturels : l'un, argileux, auquel on a conservé le nom chinois de *kaolin*, l'autre, sec, fusible, nommé *feldspath* par les Allemands, et *petun-sé* par les Chinois.

La Saxe a connu, soixante ans avant la France, la fabrication de la porcelaine, et voici comment un singulier hasard en amena la découverte.

Bien que le kaolin existât en Europe, personne n'avait su l'y découvrir avant le commencement du XVIII^e siècle. Vers cette époque, un maître de forges allemand, Jean Schoor, passant sur le territoire d'Aue, près de Schesberg, s'aperçut que les pieds de son cheval entraient dans une terre blanche et molle ; Schoor était un habile industriel, il prit de cette terre, la réduisit en poudre impalpable et la vendit à Dresde pour remplacer la poudre à poudrer les cheveux, et gagna beaucoup d'argent à ce commerce. Toute la ville de Dresde se servait de la poudre de Schoor. Il advint que le valet de chambre d'un chimiste allemand, nommé Botscher, qui depuis longtemps s'occupait de l'invention de la porcelaine, se servit de cette poudre pour poudrer la perruque de son maître. Botscher trouva sa perruque plus lourde qu'à l'ordinaire ; il interrogea son domestique sur l'origine de cette poudre pesante, et apprit qu'elle était terreuse ; il l'essaya et reconnut en elle le kaolin, cette matière, si ardemment cherchée. En 1709, Botscher fabriqua les premières pièces européennes de véritable porcelaine.

En 1708, une dame Darnet, femme d'un chirurgien de Saint-Yrieix (1), ramassa dans un ravin près de ce bourg, de la terre

(1) Sous-préfecture du département de la Haute-Vienne.

blanche, pensant qu'elle pourrait s'en servir en guise de savon. Le mari, qui avait entendu parler des recherches faites pour découvrir de la terre à porcelaine, porta un sac de cette terre à un pharmacien de Bordeaux ; celui-ci n'osa pas se prononcer, mais fit parvenir le savon artificiel à Macquer, professeur de pharmacie, membre de l'Académie des sciences, qui reconnut dans cette terre le vrai kaolin.

Quoique le kaolin de Saint-Yrieix soit maigre au toucher et fasse difficilement pâte avec l'eau, ce qui constitue une imperfection au point de vue de la céramique, il donne une belle translucidité étant additionné de 15 à 20 pour cent de feldspath. Les carrières de Saint-Yrieix sont assez abondantes pour subvenir non seulement aux besoins des fabriques de Limoges, mais encore à la consommation de presque toutes celles de France, y compris l'établissement de Sèvres, dont la porcelaine est renommée dans le monde entier.

A. DE B.

LES GRANDS HIVERS EN EUROPE.

Le premier grand hiver en Europe dont il soit fait mention est celui de l'année 358, alors que Julien habitait Lutèce. Puis on cite ceux de 763 et de 801. En 822, la Seine fut couverte d'un plancher de glace sur lequel traversaient les charrettes.

Les hivers de 1067, 1210, 1305, 1354, 1358, 1361, 1364 furent également très rigoureux ; celui de 1408 fut plus froid que les précédents ; en cette année, on coupait les rations de vin aux soldats avec une hache.

L'hiver de 1420 fut très rigoureux. En 1433, la gelée dura trois mois. Tous les historiens signalent, comme ayant eu des hivers excessivement froids, les années 1460, 1480, 1493, 1507 et 1522. En 1544 le vin gela dans les tonneaux comme en 1408.

Par toute l'Europe il y eut des hivers très durs en 1600, 1608, 1621 et 1622 ; en 1638 et 1657. En 1662 et 1663, la gelée dura à Paris trois mois et trois jours, du 5 décembre au 3 mars.

Quel degré atteignit le froid dans ces années ? Il est impossible de le préciser puisqu'il n'y avait alors aucun moyen de mesurer l'intensité du froid et de la chaleur. L'usage du thermomètre ne

date en effet que de 1665. En cette année, il marqua 21 degrés 2 dixièmes au-dessous de zéro, à Paris.

Le zéro du thermomètre centigrade correspond au *vingt-neuvième* degré du thermomètre Fahrenheit.

En 1709, il marqua 20 degrés 1 dixième ; en 1716, 18, 7 ; 1729, 15, 3 ; 1740, la Seine gela entièrement ; 1742, 17 ; 1747, 13, 6 ; 1748, 15, 3 ; 1755, 15, 6 ; 1762, même température ; 1768, 17, 1 ; 1774, 13, 6 ; 1776, 19, 1, pendant vingt-cinq jours ; 1783, 20, la gelée dura soixante-neuf jours ; 1788, 22, hiver affreux ; 1795, 23, 5, quarante-deux jours de gelée ; dans les années 1798, 1812, 1820, 1825, 1829, 1836, le thermomètre a marqué de 17 degrés maximum à 14 degrés 3 dixièmes minimum du froid ; en 1838, il est descendu à 19 degrés

Enfin le 15 décembre 1840, jour de l'arrivée des cendres de Napoléon à Paris, il descendit à 17 degrés, ce qui n'empêcha pas une foule immense de se porter, dès le matin, sur tous les points où devait passer le cortège pour se rendre aux Invalides. Ce jour-là le thermomètre descendit à peu près aussi bas même dans le midi de la France.

En janvier 1853 la Seine prit de part en part et l'on put, pendant deux jours, la traverser sur la glace entre le pont des Arts et le pont Neuf.

Pendant l'invasion prussienne en 1871, le froid fut très-vif. On se souvient des souffrances qu'éprouvèrent, par la grâce de M. Gambetta, les volontaires bretons, à Conlie, l'armée de la Loire, pendant sa retraite d'Orléans sur Le Mans, et le corps d'armée du général Bourbaki, avant d'atteindre à la frontière de Suisse.

L'hiver qui vient de finir, s'il n'a pas été très froid, a été signalé par la précocité, la quantité et la durée de la neige tombée même dans des régions où elle est presque inconnue, et par des tempêtes, des orages, des ouragans et des inondations sans précédents dans le centre de l'Europe.

A. DE B.

DU DROIT DE PROPRIÉTÉ (1)

MESSIEURS,

En venant aujourd'hui répondre à l'invitation bienveillante de M. le président, j'ai cru devoir choisir, comme matière d'entretien, une question qui, en se rattachant à l'économie même de la société, fait mieux saisir et apprécier les beautés des principes catholiques. J'ai pensé que venir vous exposer la doctrine catholique sur le grand problème social du droit de propriété, c'était répondre à vos goûts bien connus pour les études sérieuses, et que c'était aussi me conformer au programme que les fondateurs de cette Société lui ont tracé. Je n'ai eu qu'à me rappeler l'éloquente devise de l'Union catholique "à la religion, aux sciences et aux arts," pour me convaincre que ces pages tout arides et incomplètes qu'elles sont, trouveront cependant en vous des critiques indulgents, des auditeurs amis et bienveillants. J'aurais aimé à pouvoir donner à ce travail, comme l'on dit au collège, un vernis et un poli plus digne de l'occasion, mais le temps m'en a empêché, et je suis forcé de réclamer une indulgence que vous m'accorderez, j'en suis sûr, sinon pour le travail, du moins pour ma bonne volonté.

* * *

De toutes les questions que l'économie sociale est appelée à résoudre, une des plus importantes, est bien sans contredit celle du *Droit de propriété*.

Si nous écoutons les échos des discussions brûlantes dont le monde a retenti sur ce sujet d'importance vitale pour la société, si nous examinons les conséquences immenses que la solution de cette question, d'après les données du catholicisme, pourrait avoir pour la tranquillité et la sécurité des nations, il est facile de nous

(1) Lu devant l'Union catholique de Montréal, le 26 janvier 1879.

convaincre que ce sujet est digne de nos plus sérieuses considérations.

Cette question, en effet, touche tellement aux principes constitutifs et fondamentaux de l'ordre social, qu'elle est devenue, malheureusement par ce fait même, la source d'un nombre presque infini de théories subversives et malsaines, théories devenues si dangereuses qu'elles menacent aujourd'hui d'envahir et de détruire la société tout entière.

Elle est devenue, le dédale dans lequel les imaginations fiévreuses des socialistes de tous les pays se sont égarées à la recherche des systèmes sociaux les plus chimériques et les plus dangereux.

Essayons donc autant qu'il nous est permis de le faire dans un cadre aussi restreint : 1° d'établir la nécessité de reconnaître le principe du *droit de propriété* au point de vue social ; 2° d'examiner quelques unes des théories des philosophes et économistes qui, dédaignant l'enseignement catholique, ont tenté de résoudre ce problème ; 3° de montrer quelles sont les principes du catholicisme sur cette matière, et comment seul il peut résoudre ces difficultés sans nombre qui sont insurmontables pour les autres systèmes.

Pour étudier cette question nous avons puisé aux sources excellentes que les publicistes catholiques ont mises à la disposition du public, et, sans nous attribuer aucun mérite, nous reconnaissons volontiers que les idées saines que ces quelques pages contiennent, ont été largement puisées à ces sources fécondes.

* * *

Nous avons dit que la question du *droit de propriété* est importante parce qu'elle touche aux principes fondamentaux de l'ordre social.

Mais d'abord qu'est-ce que le *droit de propriété* ? Qu'entendons-nous lorsque nous voulons poser comme principe qu'un homme a le droit d'être propriétaire d'un bien quelconque ? La propriété, dit la loi civile d'accord avec la raison, est le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois.

Lorsque nous disons qu'un homme est propriétaire d'un bien, nous affirmons donc qu'il a le droit exclusif de posséder ce bien, d'en disposer à sa guise, c'est-à-dire qu'il peut en user, jouir et disposer pour lui ou pour autrui, pour son bien et celui de ses semblables, comme il le jugera convenable, sans toutefois préjudicier aux droits de Dieu et de ses semblables.

Nous affirmons par une conséquence légitime que si cette per-

sonne perd ce bien ou si on le lui enlève illégalement, elle pourra le réclamer et obtenir que justice lui soit rendue.

Nous définirons donc volontiers le *droit de propriété* : un lien de droit qui unit une chose à son propriétaire de telle sorte que le propriétaire troublé dans sa possession, ou dépossédé injustement est lésé dans un droit légitime et qu'il peut demander justice.

Or, comme dans une société bien constituée il est nécessaire que chacun jouisse aussi librement que possible des biens qu'il possède légitimement, biens dont l'usage assure à l'individu le bien-être, à la famille l'existence, et à la société la paix et la sécurité qui sont nécessaires à leurs fins respectives, il est évident que le *droit de propriété*, qui assure à chacun cette jouissance paisible, est un des principes fondamentaux de toute société bien constituée. Il est évident que vouloir attaquer ou amoindrir ce droit, c'est vouloir renverser une des colonnes de l'édifice social, c'est vouloir détruire un des droits les plus nécessaires, une des prérogatives les plus essentielles aux individus, aux familles, à l'état de société tout entier. Comme corollaire : si le droit de propriété est inséparable de l'état de société, si l'exercice de ce droit est indispensable aux familles comme aux individus, les économistes qui cherchent à détruire ce droit cherchent donc à substituer l'anarchie à l'harmonie, à créer des haines et des discordes entre les individus, à disperser les familles, à détruire en un mot l'état normal de la société.

Aussi consultez la plupart des ouvrages de ces innovateurs sans nombre que les derniers siècles ont produits, et vous verrez que pour parvenir à nier la légitimité du *droit de propriété*, ils ne craignent pas de soutenir que l'homme n'est pas un être sociable, que la société est une monstrueuse organisation du plus fort contre le plus faible, que c'est une marâtre et que les hommes sont *des misérables!*

Puisqu'il en est ainsi, et que, pour répondre à des adversaires peu fiers de leur dignité, il faut établir que Dieu n'a point créé l'homme au même niveau que la brute, qui n'a pour partage que des instincts sauvages ou grossiers, nous allons d'abord examiner ce point de la sociabilité humaine.

S'il est constaté que Dieu a appelé l'homme à vivre avec ses semblables en état de société, nous devons en conclure qu'il a dû aussi vouloir légitimer les moyens essentiels pour vivre en cet état. Et si la propriété est un de ces moyens essentiels, nous devons en conclure que Dieu a voulu reconnaître et légitimer ce droit. Commençons donc par établir ce point que l'homme est régi uniquement par des lois applicables à un être social.

Hobbes, dans son ouvrage intitulé *Le Citoyen* reconnaît que

l'homme dans son enfance, dans sa vieillesse, dans ses mille faiblesses et infirmités, a besoin de ses semblables, et Jean Jacques Rousseau, dans son "*Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*," admet d'abord que l'état de la société a toujours dû exister pour l'homme, et cependant ces deux philosophes, oubliant bientôt ces admissions fondamentales, viennent ensuite nier la sociabilité de l'homme, l'utilité de la société, et ils partent de là pour élever des systèmes basés sur l'égalité des droits de l'homme et subversifs de tout droit de propriété et de toute société bien constituée.

"Mais à quoi bon toutes ces idées bizarres, dit M. Bugnet, l'annotateur de M. Pothier (vol. 9, p. 110, note), à quoi bon ces suppositions d'un état primitif purement imaginaire? L'état sauvage est-il la condition du genre humain, et serait-il préférable à la civilisation?"

Mais il est des preuves positives que les philosophes ne peuvent refuser à moins de renier les lumières mêmes du christianisme, ce sont les textes si clairs des Ecritures qui, pour nous catholiques, n'ont besoin d'aucun commentaire: *Gen. 11, 18: Dixit quoque Dominus Deus, non est bonum esse hominem solum, faciamus ei adiutorium simile sibi.*

Eccle., IV, 9: Melius est duos esse simul quam unum, habent enim emolumentum societatis suæ; si unus ceciderit, ab altero fulcietur. Væ soli quia cum ceciderit non habet sublevantem se, etc.

Si le bon sens ne suffisait pas pour proclamer que l'homme est un être sociable, que conséquemment l'état social est dans l'ordre, dans l'harmonie de la création, la révélation serait donc là éloquent, précise, formelle pour nous convaincre. Dieu s'est exprimé sur ce point de manière à ne laisser aucun doute.

L'homme est d'ailleurs attiré vers l'état social par une loi dont le Créateur a déposé le principe dans son être tout entier, il y est plongé pour ainsi dire par sa naissance, par la faiblesse de ses premières années et par la nécessité de son éducation, il y est attiré par ses facultés, comme par ses besoins, par ses affections comme par la nécessité. L'homme n'est ainsi qu'un des rouages dans cet harmonieux ensemble qui forme la création. Les êtres matériels ont leur place, leur fin dans l'ordre universel, comme l'homme, être spirituel et matériel a aussi sa sphère d'action, sa fin propre. L'être matériel gravite vers sa fin par nécessité, l'homme doit y parvenir par son intelligence, son libre arbitre. C'est donc parce qu'il a plu à Dieu que l'homme soit un être sociable, qu'il a déposé en lui cette inclination naturelle, cette propension innée vers l'état social. La différence entre l'homme et l'être matériel, c'est que ce

dernier ne jouit pas de la satisfaction de savoir qu'il accomplit le précepte d'ordre de son créateur, tandis que l'homme, par ses facultés morales et intellectuelles, non seulement jouit de l'accomplissement de ce devoir mais en retire tout le mérite à raison même de son libre arbitre.

Tous les hommes sont portés à voir leurs semblables, et surtout à vivre avec eux. La solitude absolue et continuelle est même quelque chose de pénible, et l'aspect pourtant si beau et si varié de la création ne suffit pas pour satisfaire les désirs et les goûts de l'homme, il nous faut des compagnons pour jouir de ces dons précieux. A quoi serviraient les facultés de l'homme, s'il n'avait pas été fait pour vivre dans la société de ses semblables ? Qui viendrait à son secours dans son indigence, dans ses besoins ? Il a la faculté de parler n'est-ce pas le trait d'union qui le lie à ses semblables ? d'aimer n'est-ce pas la preuve de sa sociabilité ? son intelligence pour s'éclairer, sa volonté pour s'exercer et se rectifier, n'ont-elles pas besoin d'une communication mutuelle des lumières ? Au physique, incapable dès son entrée dans la vie de suffire à ses moindres besoins, plus il s'avance en âge et plus ces mêmes besoins augmentent. Il est sans cesse obligé de demander le secours de ses semblables ; il se procure ce qui lui manque de ceux qui ont ce qu'il n'a pas.

Sans doute la sociabilité de l'homme n'exige pas qu'il vive constamment au milieu des agitations de la vie du monde, il peut vivre dans une réclusion plus ou moins sévère, dans une condition qui lui imposera des obligations plus ou moins considérables envers la société, l'homme est né sociable, mais il peut être plus ou moins social, pourvu qu'il ne nuise pas à ses semblables.

■ Mais objecte-t-on l'homme ne peut être appelé à vivre en société, car la société restreint la liberté de l'individu au profit du plus grand nombre, elle détruit les *droits de l'homme*, puisque tous les hommes sont nés égaux.

Tous les hommes sont nés égaux sans doute au point de vue purement naturel, et ils demeurent toujours tels aux yeux du Créateur qui juge également et les princes et les sujets. Tous naissent avec un corps et une âme et possèdent une intelligence, une volonté, mais la dépendance nécessaire entre les enfants et leurs parents, la différence des intelligences, la force des volontés, la réflexion, fruit de l'éducation, la nécessité d'un dépositaire de l'autorité dans la société et une foule d'autres causes, constituent tout de suite une inégalité visible. Donc, si à un certain point de vue il est permis de dire que les hommes naissent égaux des mains de Dieu, il serait faux de dire qu'ils naissent égaux au point de vue des facultés.

tés morales et des forces physiques, et sans la société qui, pour le plus grand bien et l'harmonie dans la création, protège les faibles contre les forts, secourt les orphelins et les infortunés, l'homme serait réduit au sort des animaux des forêts là, où le plus féroce est le roi de par la raison du plus fort.

“ Mais, dit un auteur de philosophie, M. Bouvier, on reproche à l'état social de constituer des inégalités, des conditions contraires au droit naturel, vu que tous les hommes sont nés égaux. Tous les hommes sont nés égaux ; je fais une distinction, dit-il, égaux en ce sens que tous ont une même nature, une même origine, une même fin, oui, je le concède, mais en ce sens que l'un ne doit dépendre de l'autre, je le nie. En effet, continue cet auteur, tous les hommes ont sans doute la même nature, savoir un corps composé d'organes et une âme raisonnable qui lui est intimement liée ; tous ont une même origine, savoir qu'ils descendent de nos premiers parents et ils doivent tous reconnaître Dieu comme leur seul créateur, de même aussi ils ont une même fin, savoir de posséder la félicité d'une autre vie, à ces points de vue c'est à bon droit que l'on dit que les hommes sont égaux, selon le droit naturel. Mais il serait faux de conclure de là qu'il répugne au droit naturel qu'un homme puisse être supérieur à un autre ; au contraire il est bien évident qu'il est faux de dire que tous sont égaux sous ce rapport.”

L'objection tirée des prétendus droits de l'homme et de l'égalité naturelle des hommes, ne prouve donc rien contre le fait indéniabie, indiscutable que l'homme est un être sociable et qu'il doit être régi par les lois applicables à un être sociable.

L'homme est donc un être sociable, la société est donc la conséquence légitime de cette sociabilité. Tellement clair est le principe de la nécessité de l'état social, comme conséquence de la sociabilité de l'homme, qu'il semblerait honteux pour l'humanité d'en douter même, et cependant l'on est étonné de voir des écrivains doués d'une intelligence supérieure, des philosophes, des économistes révoquer ce principe en doute ou le dénaturer au point de le rendre méconnaissable.

Nous n'avons insisté sur ce point fondamental de la sociabilité de l'homme et de la nécessité de l'état de société dans l'harmonie de la création, que parce que, comme nous l'avons dit, le *droit de propriété* repose nécessairement sur ces assises fondamentales. Le droit de propriété, avons-nous dit, est essentiel au bien-être de l'individu, à l'existence de la famille, à l'état social en un mot.

Dès lors en effet qu'il est établi que l'homme est de sa nature un être sociable, doué de facultés telles qu'il est naturellement porté à aimer ses semblables et à vivre en harmonie avec eux ;

dès lors en un mot que, par suite de l'accroissement du genre humain, la société est devenue une nécessité dans l'ordre de la création, il s'ensuit nécessairement que la solution de la question du droit de propriété doit consister à concilier l'exercice de ce droit au point de vue du bien-être des individus, des familles, de la société tout entière.

Dieu n'a pu vouloir la société à l'état de guerre continue, d'anarchie où le droit du plus fort eût été le meilleur.

Non, il faut le reconnaître, Dieu n'a pu vouloir un tel règne ; il n'a voulu la propriété que comme un des moyens de rendre l'homme heureux ici-bas, tout en lui donnant le bonheur de l'autre vie comme fin dernière de son existence : *subjicite terram et possidete eam*. Paroles dignes de remarques et qui montrent bien tout à la fois et le droit de propriété reconnu et la manière dont il s'établit parmi les hommes.

D'ailleurs la lumière de la raison seule suffit pour comprendre que la propriété est un des éléments inséparables du bien-être des sociétés.

Ce droit, dit un écrivain, est fondé sur la position nécessaire de l'homme de chercher hors de lui-même sa subsistance. Ce droit s'exerça d'abord nécessairement par l'occupation des choses qui n'appartenaient à personne et se propagea ensuite par le fait même du travail des hommes, qui en transformant les choses leur donna une valeur et une existence propre qu'elles n'avaient pas originellement. Les besoins sans cesse renaissants se transmettant du père au fils, ont fait que ce droit est devenu permanent et perpétuel.

La religion, dit un publiciste moderne, au moment où elle sanctifie et garantit les droits en sanctifie et en raffermir le devoir.

L'exercice du droit de propriété est nécessaire à l'homme considéré comme membre d'une société constituée. En appliquant, dit Rossi (*Cours d'écon. polit.* t. 2, p. 7, 8), votre personnalité à ce sol, vous l'avez non seulement mis en état de vous donner une récolte, mais préparé pour les récoltes à venir... Si le sol n'était occupé que momentanément par le premier venu qui en arracherait ce qu'il pourrait, certain d'être ensuite supplanté par un autre, il n'y aurait, comme l'histoire le prouve, nul effort de la part du premier."

Et ce qui est vrai pour les individus l'est à plus forte raison pour la famille. Comment la famille pourrait-elle jouir de cette stabilité qui lui est nécessaire pour parvenir à sa fin, s'il ne lui était donné de posséder, d'acquérir le sol et les biens dont elle a besoin ?

L'inviolabilité du droit de propriété n'est donc que la conséquence légitime de la nécessité de pourvoir d'une manière durable

à des besoins sans cesse renaissants. Si cette prévoyance, dit l'écrivain que nous avons déjà cité, M. Onclair, est propre à l'homme raisonnable, elle est voulue par la nature. Si pour la rendre efficace il faut une continuité de desseins et d'opérations, la nature accorde à l'homme le droit de ne pas voir ces desseins et ces opérations interrompus au gré des caprices d'autrui. Or, le droit de possession n'est autre chose que le droit de persister dans cette série de projets et d'œuvres.

Donc le droit de posséder est basé sur le devoir naturel pour tout homme de tendre vers sa fin, le violer c'est ravir à autrui ce bien de l'ordre auquel il aspire naturellement."

Il est bien clair que le droit de propriété est essentiel à la société, car les attaques auxquelles il est soumis suffiraient seules pour le prouver, les idées socialistes redoutent tellement la lumière sur ce sujet, qu'elles ont dirigé leurs forces sur cette question, espérant, en obscurcissant les vraies notions de ce droit, parvenir ensuite plus facilement à anéantir l'ordre social lui-même.

Heureusement, comme le dit Bossuet, espérons que le bon sens restera maître du monde.

Le bon sens dira toujours que l'homme est un être sociable, que le principe d'association est né de cette sociabilité, que la propriété est l'élément inséparable de l'état de société. Mais pour que ce droit soit respecté, il faut qu'il soit compris, aimé et même qu'il y ait une punition pour celui qui serait tenté de le méconnaître. Pour que le citoyen vive heureux, pour que les familles prospèrent, il faut qu'ils comprennent le don et l'avantage du droit de propriété, il faut qu'ils respectent ce droit et qu'ils en sentent la responsabilité.

Il faut que le sentiment du respect dû à ce droit sacré soit tel que nos sentiments, nos pensées, nos désirs, notre nature tendent non pas à discuter ou détruire ce droit, mais au contraire à le défendre et à le respecter. Ce droit a résisté à toutes les tempêtes, il lui a fallu pour parvenir jusqu'à nous, comme au chêne de nos forêts, se défendre contre la secousse des vents et les assauts du temps, mais il faut aujourd'hui d'autant plus le soutenir et l'entourer de notre sollicitude que nous en reconnaissons la nécessité, la force et la puissance.

La propriété, qu'on le retienne bien, est le don du Créateur en même temps qu'elle est un des droits les plus incontestables de la liberté et du pouvoir des hommes.

C'est par la volonté de Dieu qu'existe pour l'homme le droit d'être maître des choses du monde physique: *subjicite terram et possidete eam!*

Concluons donc encore que Dieu, ayant voulu la société, a voulu

les moyens nécessaires à l'existence de la société, et que la propriété étant un de ces moyens essentiels, Dieu ainsi a, par là même, voulu la propriété, et concluons, par conséquence légitime, que nous devons reconnaître et respecter ce droit.

* * *

Et cependant ce droit de propriété qui n'est que la conséquence nécessaire de l'état social a été mis en question à diverses époques par des philosophes et des économistes, d'ailleurs savants et habiles, mais plus souvent, pourrions-nous dire, par des utopistes et des ambitieux dangereux. La plupart de ces écrivains se perdant dans des systèmes qu'ils inventent, pensent pouvoir supplanter l'ordre établi par Dieu, ordre né on pourrait même dire, par la force même des choses, par des théories issues de leurs imaginations enflammées.

Que de discussions ce problème du droit de propriété n'a-t-il pas soulevées dans les temps anciens et modernes.

S'il nous fallait passer ici en revue tous les systèmes qui ont été imaginés pour appeler le genre humain à un bonheur toujours jusque-là inconnu, nous n'en finirions pas. Depuis la *République* de Platon à la *Cité du soleil* de Campanella, depuis les œuvres de Bacon à celles de Restif de la Bretonne, ce serait interminable. Les économistes, les philosophes, les écrivains de toutes les écoles ont préconisé les systèmes les plus divers et les plus opposés. Leurs œuvres n'ont produit que des commotions sociales et des troubles épouvantables chaque fois que les enseignements du catholicisme ont été dédaignés. Malheureusement l'expérience du passé ne semble pas ouvrir les yeux aux innovateurs, il y a encore et il y aura sans doute toujours des amateurs de théories sociales nouvelles.

L'utopie est un arbre vigoureux qui croît partout, qui étend ses racines et ses branches sous tous les climats et qui porte d'innombrables fruits en tout temps de l'année.

Afin cependant de donner une idée des difficultés que présente la question qui nous occupe, lorsqu'on cherche à la résoudre sans les lumières du catholicisme, jetons un rapide coup d'œil sur les phases diverses de cette question, sur les plus importantes personifications qui s'en sont occupées.

La *Jacquerie* qui, sous son chef Guillaume Caillet surnommé Jacques Bonhomme, ravagea la France en 1357, n'était rien autre chose qu'une faction des classes pauvres, révoltées contre les classes riches. Les paysans voulaient s'emparer des châteaux des seigneurs, ils allaient se rendant maîtres de tout par la force et la

violence. Ils étaient bien les dignes ancêtres des jacobins et des niveleurs de 93. Dieu sait où leurs déprédations se seraient arrêtées si le comte de Foix ne les eût complètement taillés en pièces l'année suivante dans une sanglante bataille près de Meaux, où 7,000 hommes restèrent sur le champ de bataille.

Hélas! ce ne sont là que quelques unes des nombreuses victimes de la question du droit de propriété qui auraient voulu la régler par cet éloquent argument: le droit du plus fort est toujours le meilleur.

Que dire des principes de la Révolution française sur la propriété? ils se résument dans l'ouvrage du citoyen Noël Babeuf, intitulé *Le tribun du peuple* par Gracchus Babeuf. Ce philosophe arpenteur qui voulant devenir le régénérateur de la société, proposa une nouvelle loi agraire, demanda l'abolition complète du droit de propriété, le partage des terres et de tous les biens entre les citoyens pauvres. Il travailla si bien et si fort qu'enfin il se mit à la tête d'un club appelé les Babouvistes, et pris et condamné pour crime d'insurrection, il subit la peine capitale le 24 mai 1797.

Qu'était-ce que cette fameuse *République démocratique et sociale* dont les zélés défenseurs ensanglantèrent les rues de Paris en juin 1848? rien autre chose qu'un attentat violent contre tout ce qui pouvait s'appeler propriété.

Et parmi les philosophes et les écrivains, sans parler de l'antiquité, sans parler des réformateurs du XVI^e siècle, ce qui serait trop long à raconter, combien n'y en a-t-il pas qui ont essayé de créer toutes espèces de systèmes plus ou moins impossibles pour détruire le droit de propriété, systèmes souvent ridicules même, s'ils n'étaient pas si subversifs de l'ordre social. Voyons-en une liste bien incomplète.

D'abord nous trouvons: Jean Jacques Rousseau ou le philosophe de Genève. "Cet homme, dit Bouillet, sut se rendre célèbre comme écrivain par la vive sensibilité qui domine dans ses écrits, par son enthousiasme pour la nature, mais surtout par ses théories paradoxales sur le droit de propriété au point de vue de l'état social."

Son discours "*De l'origine de l'inégalité parmi les hommes*," son "*Contrat social*," "*Emile*," "*De l'éducation*," sont autant d'attaques contre le droit de propriété. Ses principes, comme sa foi, furent toujours chancelants, et c'est lui qui osa écrire ces paroles remarquables: "Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisait de dire: ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerre, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'aurait point

épargnés au genre humain, celui qui arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : gardez-vous d'écouter cet imposteur, vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne !” Après J. J. Rousseau nous voyons Pierre Joseph Proudhon, de tous les écrivains il est bien un de ceux qui ont le plus écrit contre le droit de propriété. Qu'on en juge par les titres de ses œuvres :

“ *Qu'est-ce que la propriété ?* ” Il y développe sa thèse favorite du communisme, tous les hommes, tous les droits sont égaux, donc la propriété c'est le vol (1840). — *De la création de l'ordre dans l'humanité* (1843). — *Système des contradictions économiques* (1846). — *Solution du problème social* (1848). — *Le droit du travail* (1848). — *Démonstrations du socialisme, idées révolutionnaires* (1849). — *Confessions d'un révolutionnaire* (1849). — *Gratuité du crédit* (1850). — *De la justice dans la Révolution et dans l'Eglise, ou nouveaux principes de philosophie pratique* (1858), et une foule d'autres brochures et journaux.

Fils moderne de Platon, il dépassa son père, et est à proprement parler le véritable apôtre du communisme. “ Tenez ferme à l'égalité et à l'indépendance, dit-il, et que le monde s'en rapproche constamment en dépouillant petit à petit les propriétaires et les gouvernements. Participation égale de tous à tout et anarchie complète, telle est la solution du problème d'après les principes d'égalité et d'indépendance.” “ On ne saurait nier, dit un auteur catholique, en reproduisant ces paroles, que cette solution à la suite de pareils principes n'ait le mérite de la logique et de la franchise. Mais on le voit, elle est l'abolition totale de la propriété, excommuniée par Proudhon dans cet aphorisme désormais célèbre : La propriété c'est le vol ; on ne saurait nier non plus qu'elle ne constitue une contradiction logiquement renfermée dans le principe. Car du principe contradictoire : créature indépendante, le sophiste du socialisme déduit la conséquence contradictoire : le travail d'autrui est mon bien.”

“ D'ailleurs que signifient, dit un autre écrivain catholique, ces paroles incendiaires et bien propres à jeter le trouble dans les esprits du vulgaire : participation égale de tous à tout. Le Créateur n'a-t-il donc pas établi un ordre dans la société ? n'a-t-il pas commandé que l'espèce humaine cultivât la terre, parce qu'en ne la cultivant pas, les sources d'aliments auraient manqué. La terre ne saurait être cultivée sans qu'elle devienne par là-même un bien, sans qu'elle devienne dans l'ordre de la création, le moyen pour l'homme de gager son pain à la sueur de son front. Elle s'attache à son propriétaire comme le vêtement à celui qui le tisse, l'édifice à celui qui le construit.

“ Quand on occupe ou qu'on acquiert une propriété c'est donc la Providence qui, dans son infinie sagesse, a institué le droit de propriété pour que chacun puisse se soumettre à la loi du travail qui lui a été imposée, ce qui serait évidemment impossible si tous étaient indépendants avec une participation égale de tous à tout. Bien qu'à un certain point de vue on puisse admettre la participation négative primordiale de tous à tous les biens de la terre, en tant qu'elle veut dire la puissance d'acquérir le domaine sur une terre, par son travail, il n'est pas possible d'admettre la communauté positive ou le communisme qui enlèverait à tous les hommes le droit de s'approprier et de cultiver la terre. Ce droit une fois admis, il s'ensuit nécessairement une inégalité dans les propriétés foncières comme des milliers d'autres irrégularités qui proviennent de l'inégalité des forces et des autres qualités de l'esprit, du cœur et du corps (intelligence, courage, dextérité, etc.,) mais de même que ces dernières inégalités trouvent leur justification, sans plus, dans la sagesse et l'autorité du Créateur, les inégalités entre les propriétaires se justifient par la même autorité et la même sagesse, sans qu'il soit nécessaire de renier le sens commun et d'exclure du commerce les propriétés naturelles des substances matérielles. (Onclair.) ” “ Le projet de ne plus former qu'une seule nature sur la terre est sans doute une conception également hardie et généreuse ; mais ceux qui en sont capables ont-ils vu les hommes tels qu'ils sont ou tels qu'ils les désirent ? *Rapport de M. Treilhard sur la jouissance et la privation des droits civils.*

Puis après Proudhon surgit Saint-Simon, (Henri de Saint-Simon, Paris 1760, m. 1825,) cet économiste après avoir été militaire voulut aussi reconstituer l'ordre social en réorganisant les sciences et l'industrie. Il est le fondateur de l'école industrialiste. Il voulait améliorer au moyen de la science et de l'industrie le sort de l'humanité, surtout des classes les plus nombreuses et les plus pauvres ; il considérait les savants, les industriels, les artistes, les producteurs de toute espèce, comme la seule aristocratie légitime, leur confiait la direction de la société nouvelle, proscrivait les oisifs, prêchait l'association et l'organisation des travailleurs, et voulait que tous les efforts fussent dirigés d'après une doctrine générale et vers un but commun ; en outre, il constituait sur de nouvelles bases, la propriété, la religion, la famille. Ces disciples connus sous le nom de Saint-Simoniens formèrent une secte qui développa avec talent ses doctrines sur l'économie sociale et qui obtint un succès momentané, mais il perdirent tout crédit, lorsque passant de la théorie à la pratique, ils voulurent créer une hiérarchie nouvelle, établir l'égalité absolue de l'homme et de la

femme, modifier le mariage, abolir l'hérédité, substituer à la filiation naturelle une filiation toute conventionnelle, enfin instituer un droit nouveau. Couverts de ridicule, les Saint-Simoniens furent en outre accusés devant les tribunaux d'attentat à la morale publique, et leur association fut dissoute en 1833 par sentence judiciaire. Les principaux écrits de Saint-Simon sont : *L'introduction aux travaux scientifiques du XIXe siècle* (1808), *De la réorganisation de la société européenne* (1814), *Opinions littéraires, philosophiques et industrielles* (1825) et une foule d'autres. (Bouillet.)

Si tous ces systèmes n'ont pas suffi pour vous convaincre du degré d'aberration que peut atteindre l'esprit humain, nous vous citerons encore Fourier :

Charles Fourier, est le fondateur de l'école d'économistes dite *sociétaire* ou phalanstérienne :

“ Il se livra de bonne heure, dit M. Bouillet, et solitairement à des recherches spéculatives, sur l'organisation de la société, et publia ses idées en 1808, sous le titre de *Théorie des quatre mouvements*, il s'y proposait de fonder un ordre où toutes les passions humaines, bonnes ou mauvaises, trouveraient une place légitime et une satisfaction qui tournât au profit général, où toutes les aptitudes fussent appliquées, où ce fut un droit et un attrait pour tous, et non plus un devoir pénible de concourir au bien-être universel ; et, pour cette fin, il voulait associer les hommes en *capital, travail et talent*, par *groupes*, par séries, par *phalanges*, au moyen de l'*attraction passionnée* dont il fait la loi de l'humanité. Malgré le peu d'attention qu'avaient obtenu ces théories, il continua à les développer dans le *Traité de l'association agricole* (1822) et la *Fausse industrie* (1835). Il créa en 1832, avec le concours de quelques disciples, le *Phalanstère*, journal qui prit en 1836 le titre de la *Phalange*.

“ Sa doctrine assez peu facile à saisir dans ses ouvrages, a été résumée et éclairée par V. Considérant, l'un de ses disciples, dans un livre intitulé : *Destinée sociale*. Les disciples tentèrent, mais sans succès, l'application de sa doctrine dans un *phalanstère*, qu'ils fondèrent à Condé-sur-Vesgre.”

Et que ne pourrions-nous dire de Robert Owen, fondateur du système de la coopération, cet Anglais qui veut une égalité absolue et la destruction de toute obligation, de l'*Otaïtisme* de Diderot, de la *Nature* de d'Holback, des Cabet, des Louis Blanc, etc., ce serait abuser de votre patience.

Toutes ces doctrines, tous ces systèmes ont des défauts communs : ils ne convainquent personne de la légitimité du droit de propriété, bien plus ils détruisent l'harmonie de la société, ils n'imposent pas

Le respect qui est dû au droit de propriété, au contraire, les uns légitiment et légalisent le vol, les autres voudraient rendre tous les hommes associés et solidaires, les uns pour les autres ; tous surexcitent les convoitises, les passions, et n'offrent aucun contre-poids pour les maîtriser ; ils supposent tous que le bonheur de l'homme consiste exclusivement dans les biens de cette vie et ils n'ont aucun palliatif pour diminuer l'amour effréné des riches pour les richesses, pour consoler le pauvre de sa pauvreté. La société devient pour ces philosophes une machine qu'ils font tourner à volonté et ils s'imaginent que les passions des masses une fois ainsi activées sous le souffle de leurs harangues et de leurs écrits violents, se calmeront d'elles-mêmes et se soumettront à leurs volontés. Ces systèmes sont incertains, arbitraires ; ces utopies ont un vice capital : elles révoltent le sens moral aussi bien que le sens commun, elles soulèvent contre elles tout à la fois et l'âme et la raison. L'état normal de la société pour ces économistes ne serait qu'une condition perpétuelle de spoliations, ce serait sur la terre l'histoire de Mercure dérobant sans cesse Apollon, et il faudrait s'habituer à cet état de vie comme Mithridate s'était fait aux poisons ! Société à l'état de guerre et d'anarchie perpétuelles, voilà donc en définitive l'idéal qu'a pu produire la plus haute philosophie des économistes qui ont refusé de suivre les lumières du catholicisme. Et qu'on ne dise pas que ces systèmes sont toujours restés à l'état de simples théories, non, malheureusement, ils sont passés de la théorie à la pratique.

Sur les ruines fumantes des monuments glorieux du passé, les socialistes modernes, voulant détruire le droit de propriété, et parodiant les paroles du Sauveur afin de mieux s'insinuer dans l'esprit des populations, prétendent apporter au monde, la *liberté*, l'*égalité*, la *fraternité* ! Ils se proclament les défenseurs de la liberté des peuples, et qu'ont-ils produit par leurs systèmes et leurs écrits incendiaires ? la licence en tout et partout. Ils disent combattre pour l'égalité et qu'ont-ils fait ? ils ont réduit le travailleur à la misère et en ont fait un voleur ou un révolutionnaire. Ils se disent les apôtres de la fraternité et qu'ont-ils produit ? la haine des classes pauvres contre les classes opulentes, la haine contre la religion, contre l'autorité, contre la propriété, contre tout ordre social ; pour ces niveleurs, Dieu, c'est le mal ; la famille, c'est l'esclavage ; la propriété, c'est le vol ! Oui, ils ont produit une fraternité, mais c'est la fraternité du mal et de la conspiration contre tout ce qui est honnête et légitime. Voilà ce que la question du droit de propriété mal comprise a produit dans le passé et ce qu'elle produit encore de nos jours. Les ambitieux ont exploité cette question pour

en faire un marchepied à leur haine et à leurs intérêts. Les classes ouvrières, plus nombreuses et plus faciles à surexciter, ont été les premières séduites. Le travail a été désorganisé, le maître et le manœuvre ont été ruinés, exploités, et les ateliers se sont transformés en lieux de paresse, de débauche et de mendicité. L'ouvrier est devenu clubiste et a cessé d'aller à l'église pour aller discuter politique. La Révolution ne pouvait tarder, elle est venue, elle viendra encore, si Dieu dans sa bonté, ne prête une oreille attentive aux prières de son peuple et ne détourne l'orage qui gronde au-dessus du monde entier.

* * *

Si maintenant nous cherchons la solution de cette question au point de vue de l'enseignement catholique, il nous sera facile de nous convaincre que lui seul résout victorieusement toutes les difficultés, que lui seul peut donner aux individus, aux familles, à la société tout entière l'ordre, la sécurité, l'harmonie qui leur sont nécessaires pour parvenir à leur fin, c'est-à-dire que seul il peut préparer la prospérité de l'homme ici-bas et assurer son bonheur pour l'autre vie.

Il est bien évident, comme nous venons de le constater, que les discussions des économistes et des philosophes qui n'ont pas voulu s'éclairer des lumières du catholicisme, n'ont produit en définitive qu'une confusion dans les intelligences et un malaise terrible dans toutes les classes de la société. Ces systèmes plus ou moins habiles loin d'inculquer dans les esprits le respect dû au droit de propriété, l'ont au contraire détruit, loin de convaincre les populations que ce droit est nécessaire au bien général de la société, n'ont réussi qu'à soulever les classes pauvres contre les classes riches; ils ont déposé dans les cœurs les germes d'une ambition insatiable, ils ont préparé enfin un règne d'une épouvantable anarchie. Examinons les principes de l'enseignement catholique à chacun de ces points de vue importants.

Et d'abord, la notion même du droit de propriété est mieux comprise d'après l'enseignement catholique que par tout autre système d'économie sociale, ou en d'autres termes différente en cela des utopies du philosophisme, cette notion est présentée dans le catholicisme d'une manière telle, qu'elle est claire et à la portée de toutes les intelligences. Et pourquoi? C'est que, pour le catholique, la conviction que le droit de propriété est une nécessité de l'état social, dans l'ordre même de la création, ne repose pas seulement sur des notions purement abstraites, et bien souvent hors

de la portée du vulgaire, mais qu'elle a pour base la foi même. Le catholique reconnaît l'ordre établi par le Créateur : la sociabilité de l'homme, la société comme conséquence légitime de la sociabilité, la propriété comme indispensable à l'état social.

De cet ordre découlent des obligations diverses, entre autres, celle de respecter la propriété légitime sous toutes ses formes ; cette obligation est telle que si l'on vient à vouloir rompre le lien qui unit la propriété à son maître, on sent tout de suite qu'il y a là une offense contre une loi supérieure ; en un mot, pour le catholique il est évident que s'il y a un lien, il y a une obligation, que s'il y a une obligation, il y a une loi morale. Or, quel est l'auteur par excellence des lois et de la morale, si ce n'est Dieu, créateur infini et maître de tout. Donc pour le catholique qui reconnaît cette source du droit de propriété, cette question est pour lui non plus une simple discussion philosophique, mais un précepte de foi, un des éléments de sa croyance religieuse.

L'enfant lorsqu'il écoute les leçons du maître, l'ouvrier lorsqu'il entend les instructions de son pasteur, le savant lorsqu'il médite les grands enseignements de la religion, tous apprennent que le droit de propriété, pour le catholique, repose sur la parole même de Dieu. Ainsi le respect de la propriété a pour base chez le catholique, l'attachement à la religion, il est fondé sur cette conviction qui commande aux intelligences, il jouit de cet assentiment de tous qui le soutient, et il repose sur la foi surnaturelle qui le sanctifie.

L'enseignement catholique a de plus, pour convaincre les esprits, un degré d'autorité que nul système philosophique ou économique ne possède. L'Eglise convainc les esprits des catholiques parce que, pour eux, elle parle avec l'autorité, l'infaillibilité que Dieu lui a données. Sa parole est de plus universelle, et ni les Océans, ni les montagnes, ni les limites des royaumes, ni les fureurs des tyrans, ne l'arrêtent. Son enseignement, passant par sa nombreuse hiérarchie, s'étend partout depuis le trône à l'humble chaumière, du pôle nord au pôle sud, tous l'entendent, tous l'écoutent, tous le croient.

Quel système d'économie, nous le demandons, est donc comparable à cette autorité universelle de l'Eglise catholique sur l'intelligence de ses enfants. Elle leur enseigne à tous de croire à l'existence du droit de propriété, que ce droit repose sur la parole de Dieu : *Subjicite terram et possidete eam* ; et tous, conciliant leur raison et leur foi, comprennent et croient que le droit de propriété existe et est nécessaire à la société. L'Eglise exerce ici, pour le bien-être de la société, cette force morale qui est la seule dont elle

puisse disposer. Elle vient au secours de l'Etat, elle sauve la société civile et montre, par là-même, le sublime accord qui doit exister entre ces deux sociétés.

La philosophie pourra peut-être par les seules lumières de la logique et de la raison, établir l'existence incontestable du droit de propriété, mais jamais elle ne parviendra à éclairer les intelligences de la multitude comme y parvient l'enseignement catholique. Elle manquera toujours de deux appuis essentiels : l'autorité, l'universalité.

Et qu'on le remarque, ce premier pas est peut-être le plus important au point de vue de la société. Car après tout, quand bien même la saine philosophie réfuterait victorieusement les systèmes, par exemple, des communistes ; quand bien même on trouverait la vérité, comme de fait on la trouve, dans des volumes remplis de science et d'érudition, croit-on que la multitude, croit-on que l'enfant, que l'ouvrier sans éducation pourront saisir ces vérités transcendantes qui reposent sur des théories et des systèmes de la plus haute philosophie ? et s'ils ne peuvent pas les comprendre, qui donc les protégera contre l'entraînement presque irrésistible de ces séductions, de ces harangues incendiaires du communisme, qui, lui surtout, s'adresse aux masses et cherche précisément à y allumer le feu de toutes les cupidités et de toutes les passions possibles ? Qui donc opposera une barrière à ce soulèvement des couches inférieures de la société ? Qui donc sauvera la société, disons le mot : L'Eglise ! l'enseignement catholique seul !

Au sein du catholicisme, la sécurité du propriétaire est donc parfaite, parce que les droits de chacun sont pleinement compris, reconnus, sacrés ; et ils sont tels, parce que la foi, la conscience, les reconnaissent, parce que l'Eglise le commande. A ce point de vue seul l'enseignement catholique ne devrait-il pas être l'objet de la reconnaissance universelle, puisqu'il est la base de la sécurité des sociétés ? Au moins qu'il nous soit permis de conclure que la vraie notion du droit de propriété est donc plus claire, mieux comprise, plus à la portée de toutes les intelligences que dans aucun autre système d'économie sociale, conséquemment aussi, pourrions-nous ajouter, donc dans aucun autre système le droit de propriété ne sera aussi environné de ce prestige qui le rend sacré, inviolable pour tous les catholiques.

Mais supposons que la philosophie réussisse, par la clarté de ses discussions et l'érudition de ses œuvres, à convaincre la multitude de la légitimité du droit de propriété. Que l'existence de ce droit soit un fait admis de tous et partout. Souvent n'arrive-t-il pas que des esprits tout en étant éclairés, que des intelligences tout en étant

convaincues, ne suivent pas leurs convictions, lorsque les intérêts, les passions sont en jeu ? Quel contre-poids salutaire a-t-elle à opposer à l'influence inévitable de ces intérêts et de ces passions ? Elle n'en a pas.

C'est ici encore que l'enseignement catholique nous fait voir son incomparable supériorité.

Le philosophe pourra bien reconnaître que la source du droit de propriété est dans le Créateur, mais ce précepte n'aura aucune force pour celui qui n'a pas la foi, il ne pourra imposer cette autorité divine à des raisons indépendantes qui rejettent la révélation. En affranchissant l'homme de toute responsabilité envers son Créateur, les économistes ont favorisé son penchant, son inclination vers une prétendue égalité universelle, ils ont autorisé les individus à méconnaître l'inégalité essentielle des conditions. Dès lors que l'on rejette les lumières de la révélation, l'inégalité des richesses ne semble plus qu'une injustice, qu'une infortune. L'injustice, l'infortune sont de terribles souffrances pour l'homme, surtout pour celui qui a appris à croire qu'il n'a d'autres fins que de jouir le plus possible. Aussi se révolte-t-il contre la société, convaincu qu'il combat pour une cause juste contre la plus inique des usurpations. Ce sont là "*les misérables*" de la société comme l'a dit de nos jours un romancier célèbre, et comment les économistes pourront-ils, sans Dieu, sans foi, éluder les conséquences vraies de leurs principes faux ? Si tous les hommes sont égaux, tous ont un droit égal à la propriété et si tous sont indépendants, nul n'a le droit de limiter cette indépendance.

L'enseignement catholique procède différemment, il vient encore au secours de la société, et il offre le baume salutaire à cette plaie que le philosophisme a ouverte et ne peut guérir.

Après avoir convaincu les intelligences en s'appuyant sur la parole de Dieu, l'Eglise frappe et sollicite encore les consciences des individus en leur montrant les suites de leur désobéissance à cette grande loi du droit de propriété. " Ne fais aux autres, répète-t-elle avec Dieu, que ce que tu veux qui te soit fait . "

" Je suis le Seigneur ton Dieu, tu ne prendras pas, tu ne retiendras pas, tu ne désireras même pas le bien d'autrui. " Sanction sublime qui met celui qui serait tenté de succomber à ses intérêts, à ses passions, en présence de sa conscience, juge sévère et impartial. Ce ne sont plus de simples spéculations philosophiques ; ce ne sont plus des théories plus ou moins possibles, les droits des propriétaires sont des réalités, des prérogatives qu'il faut respecter sous peine de péché. Quelle sécurité sociale ! Je possède des biens et je sais qu'on ne me les ravira pas, car la crainte d'un châtement

éternel retiendra la main de celui qui serait tenté de commettre ce vol, et, moi-même, sous les mêmes peines, je devrai combattre mes convoitises, mes intérêts, mes passions.

Cette raison seule serait suffisante pour admirer l'enseignement catholique sur la question du droit de propriété, au point de vue de l'intérêt social; mais voyons s'il se borne à ce résultat déjà pourtant si important pour la sécurité et la tranquillité des sociétés.

Il consacre le droit de propriété comme un principe fondamental de la soumission à la volonté de Dieu, il menace de peines éternelles celui qui tenterait d'enfreindre cette loi divine. S'arrête-t-il à ce degré de sublimité qui dépasse déjà tous les systèmes que les économistes pourraient inventer? Non, il fait plus, au lieu d'inspirer des désirs insatiables pour les biens et les richesses de ce monde, comme le font les systèmes des philosophes, l'enseignement catholique ne fait que conseiller et recommander le détachement des biens passagers de cette vie.

Voyez l'enseignement catholique sur la nécessité de la confession, de la restitution, de l'aumône. Quelle différence entre cet amour divin qu'il inspire aux riches pour les pauvres; entre cette sublime fraternité chrétienne qui fait accepter l'aumône sans rougir et fait donner sans regret, et ces systèmes des philosophes, qui n'ont d'autre but que de représenter les pauvres comme des voleurs, et les riches comme des gens qu'il faut voler. Quel empire ne doit pas exercer sur les peuples une religion qui rend aux pauvres leur condition aimable et qui fait des riches les bienfaiteurs de leurs frères indigents; une religion qui, non seulement rend le droit de propriété possible, mais même enlève jusqu'au désir de la ravir, en rétablissant le pauvre abandonné dans sa dignité d'homme et de chrétien; une religion enfin qui non seulement protège la propriété, mais la cède totalement au monde.

Aussi quelle est la conséquence de ce sublime enseignement? Demandez-le à ces milliers de personnes de tout rang, de tout âge, de tout sexe qui, loin de rechercher ces biens, ces richesses, ces honneurs, pour lesquels les philosophes font tant de bruit, et qui vont de cœurs gais se réfugier dans ces communautés sans nombre que la foi et la religion catholique ont répandues dans l'univers entier? Etrange résultat, merveilleux enseignement qui non seulement tempère dans les cœurs l'ardeur de tout s'approprier, mais même va jusqu'à faire fouler aux pieds tous les biens, toutes les richesses qui font le désespoir des adeptes du philosophisme.

Ils méprisent les biens passagers du siècle, ce que leur rang, leur noblesse, leur prestige pouvaient leur apporter de gloire mon-

daine, et ils se consacrent à ce Dieu du pauvre, à ce Dieu de l'indigence qui est né dans une étable et est mort sur une croix.

Merveilleuse doctrine qui inspire non-seulement l'abandon des biens mais l'abandon même du monde ! Le droit de propriété était attaqué, la guerre s'allumait dans le monde sous le souffle de l'avidité et de toutes les convoitises et voilà que cette avidité disparaît, que les biens perdent leurs attraits, les trésors se changent en épines. Mais ces religieux, en faisant le plus, ne nous enseignent-ils pas à faire le moins ? Qui donc voudrait se rendre coupable, et ravir des biens à son frère ? " Tu ravirais ces biens, dit le religieux, mais vois donc, j'en possédais comme toi, plus que toi, j'avais droit à des dignités, à des honneurs, à une couronne peut-être tout ce que le monde envie et j'ai tout cédé au monde !... et toi tu refuserais de donner quelques deniers aux pauvres... Tous ces biens que tu ambitionnes, valent-ils le risque de perdre la couronne éternelle ; tu désires devenir riche, je l'ai été, tu soupirez après les honneurs, je les ai méprisés, et cependant vois comme ma vie est exempte de soucis, vois comme les heures de ma journée partagées entre la prière, le travail et l'étude passent rapidement et comme bientôt je serai en possession de biens, bien plus précieux que ceux que j'ai délaissés !..." Voilà ce que disent ces communautés de religieux nées au sein du catholicisme et contre lesquelles s'acharnent les ignorants, les faux philosophes, les révolutionnaires, avec une rage tellement furibonde qu'elle semble n'avoir rien d'humain, mais plutôt être l'expression des puissances ténébreuses et infernales. Ils ne comprennent pas les pauvres aveugles que les religieux sont les bienfaiteurs de la société, qu'ils sont la solution vivante de ces difficultés contre lesquelles leurs systèmes impies viennent et viendront toujours se briser. " C'est en agissant sur la liberté qu'elle conserve au célibat, dit un auteur catholique, cette pureté sans laquelle il serait pour la société le plus grand de tous les maux. Et n'est-ce pas encore aux plus sublimes inspirations de la liberté qu'est dû le sacrifice que le prêtre et le religieux s'imposent par le vœu de chasteté, sacrifice d'où découlent pour la société tant de biens de toutes sortes ? L'Eglise fait donc pour la liberté ce que jamais les pouvoirs humains armés de la toute puissance de l'Etat rationaliste n'ont pu faire. (Perrin, *De la richesse dans les sociétés chrétiennes*, t. I ; p. 64 et s ; IV, 4. Paris, 1861.)

Sous le souffle bienfaisant de la foi catholique, l'amour du pauvre a créé des œuvres sublimes, a produit des martyrs d'héroïsme et de dévouement. Parcourez le monde, allez jusque dans les endroits les plus reculés du globe, vous y trouverez les apôtres de la Saint-Vincent de Paul, des Dames de la charité, des Sœurs de

la miséricorde et de la providence, la Petite Sœur des pauvres ! Que de dévouements obscurs, inconnus du monde, que de douleurs soulagées, de plaies cicatrisées, de crimes épargnés à la société ! Voyez-vous cette faible personne qui lutte avec courage contre la tempête et les rigueurs de la saison, elle tremble sous ses grossiers vêtements et on dirait qu'elle va succomber sous le poids du fardeau trop lourd qu'elle retient dans ses faibles bras. Elle est jeune encore, et son front pâle, sa faiblesse, sa gaucherie mêmes à se défendre et à lutter contre la fatigue, nous font voir qu'elle n'a pas été habituée à ce genre de travail, suivez-là, elle s'arrête devant une maison de chétive apparence, elle frappe et sa main cherche à modérer les battements de son cœur. Elle entre, vous la reconnaissez c'est la Sœur des pauvres, elle est toute radieuse, elle apporte aux délaissés, aux abandonnés de la philosophie, ce qu'elle a mendié aux riches : un vêtement à la mère, quelques gâteaux et quelques images aux petits enfants, du pain pour tous, elle distribue ses aumônes en consolant tout le monde, et, en les exhortant à ne pas perdre courage, elle leur répète de sa voix angélique que Dieu est bon, que les temps viendront meilleurs ; puis elle se retire après avoir soulagé toute une famille, après avoir converti ce père qui peut-être allait devenir criminel et voleur pour donner du pain à ses enfants ; elle sort, laissant dans cette chaumière toute une atmosphère de vertu, de sainteté, de résignation chrétienne !...

Ah ! s'il était donné aux économistes de ne point se plaire dans des discussions brûlantes qui ne servent qu'à surexciter les passions des peuples, s'il leur était donné de suivre l'enseignement catholique dans ses résultats, dans ses dévouements sublimes ; s'ils voyaient ce que cette religion, ce que ces religieux, qu'ils méprisent, produisent de vertus héroïques, consolent de pauvres et de malheureux, s'ils voulaient apprécier et calculer le nombre de criminels qu'ils ont changés en citoyens vertueux et paisibles, ne cesseraient-ils point ces discussions oiseuses, n'abandonneraient-ils pas ces théories subversives qui n'ont d'autres fruits que les discordes et les révolutions qui désolent le monde ?

Espérons qu'un jour il leur sera donné d'ouvrir les yeux à la lumière et de reconnaître toute la grandeur de l'enseignement catholique sur le *Droit de propriété*.

* * *

Concluons donc de tout ce qui précède : que la société existe d'après l'ordre de Dieu qui, dans sa sagesse infinie, a créé l'homme sociable ; que la propriété est l'élément inséparable du bien-être

des individus, de l'existence des familles, de la prospérité des sociétés ; que la philosophie est impuissante à concilier le droit de propriété avec les convoitises qu'elle sait créer. Enfin, et qu'on ne l'oublie pas, la religion catholique, avec l'autorité que Dieu lui a donnée, a seule le pouvoir de convaincre l'intelligence des peuples de la vérité du droit sacré de la propriété ; elle seule peut faire du vol, une offense contre la loi de Dieu, contre le prochain ; elle seule peut produire des résultats et des abnégations tels que la propriété, les biens, les richesses, non-seulement sont respectés, mais deviennent des illusions pour un grand nombre elle seule enfin peut donner au monde l'exemple des vertus héroïques et des dévouements sans bornes des disciples des saint François d'Assise, saint Vincent de Paul, saint Ignace de Loyola, de nos Sœurs de charité.

Les peuples, séduits par le prestige et les écrits pompeux des intrigants et des ambitieux, ouvriront-ils les yeux à la vraie lumière ? S'arrêteront-ils épouvantés au bord de l'abîme ? Comme autrefois Thomas, se décideront-ils à se rendre à l'évidence ? Cette société attaquée, mutilée, menacée de toutes parts, se relèvera-t-elle de son état d'affaissement ? Le monde comprendra-t-il enfin que, hors l'enseignement catholique, hors la religion, source de tout bien en ce monde et en l'autre, il n'y a pour les peuples, comme pour les individus, point de sécurité, point de prospérité, point de salut ?—Oui, espérons-le, si la société est menacée dans ce qu'elle a de plus cher, de plus précieux dans son existence même, Dieu sait, dans sa miséricorde et son infinie sagesse, faire surgir des défenseurs nombreux et zélés. La chaire de saint Pierre, plus resplendissante que jamais par l'éclat de sa sainteté et de sa sagesse, sera le phare lumineux qui, comme toujours, préservera encore une fois la société des écueils qui la menacent. Le jour où les peuples se tourneront avec foi vers cette chaire dix-neuf fois séculaire, et imploreront le pardon de leurs fautes, ce jour-là, les peuples seront sauvés : car ceux qui sont avec l'Eglise sont avec la vérité, et la vérité triomphera éternellement.

CHS. C. DE LORIMIER.

PRIMAVERA

“..... Ainsi la vertu pousse ses fleurs au milieu des tempêtes de la froide adversité, dans quelque vallée isolée de la vie ; elle élève la tête, obscure, sans qu'on la remarque.
“ Tandis que chaque brise qui souffle sur elle purifie encore la blancheur immaculée de son sein, et la fortifie pour supporter, sereine, les maux de la vie.”
(HENRY KIRKE WHITE, *À la première primavère.*)

I

Il était environ six heures du soir.

Dans l'un des bureaux d'un grand journal parisien, quatre ou cinq rédacteurs, quittant leur besogne, échangeaient de joyeux propos, lorsque le bouton de la porte ayant été tourné sans bruit, une femme en deuil apparut dans l'ombre du vestibule et s'arrêta tout à coup, semblant indécise et intimidée.

L'un des rédacteurs l'aperçut, et fit deux pas vers elle.

—Si vous avez besoin de renseignements, Madame, dit-il d'un ton léger, en boutonnant son pardessus, veuillez être assez bonne pour revenir demain,... dans la matinée, par exemple. L'heure est passée pour aujourd'hui.

La dame demeura à la place où elle se trouvait, et après trois ou quatre secondes de silence, elle murmura :

—J'espérais arriver assez tôt... J'étais très-anxieuse...

Son visage était couvert d'un épais voile de crêpe qui en laissait seulement deviner la blancheur, et sa taille enveloppée d'un châle noir. Cependant le timbre harmonieux et frais de sa voix trahissait la jeunesse.

Celui qui avait parlé l'examina d'un coup d'œil rapide.

—Eh ! bien, dit-il, nous ferons, pour cette fois, exception à la règle. Veuillez entrer et vous asseoir.

L'inconnue s'avança avec quelque hésitation, tandis que les autres jeunes gens retardaient leur départ sous différents prétextes et la regardaient avec curiosité.

Mais il y avait en elle une dignité native qui imposait le respect et écartait de sa démarche, peut-être étrange pour une personne de son âge, toute interprétation blessante.

Quand, relevant son voile, elle montra un visage pâle et fin, éclairé par des yeux d'un brun lumineux et exprimant un mélange de crainte et d'innocence, la physionomie de son interlocuteur changea, et ce fut d'un ton tout différent qu'il s'informa du sujet qui l'amenait.

Elle lui tendit silencieusement un fragment de journal, en posant le doigt sur la page qu'elle voulait signaler à son attention. C'était une annonce ainsi conçue :

« Une dame anglaise désire trouver, dans le plus bref délai, une dame de compagnie consentant à la suivre à l'étranger. S'adresser aux bureaux du journal. »

Le rédacteur interrogea la jeune fille du regard.

—Je cherchais un emploi, dit-elle, lorsque ce fragment est tombé sous mes yeux. Pourriez-vous me dire s'il est de date récente, et si j'aurais l'espoir de trouver encore cette position libre ?

—Je vais m'en informer immédiatement, répondit-il, se dirigeant vers une porte intérieure.

Elle resta immobile et les yeux baissés pendant le temps assez long que dura l'absence du jeune homme. On eût dit une statue, sans la respiration précipitée et irrégulière qui soulevait son châle.

Enfin la porte se rouvrit.

—J'ai pris le renseignement que vous désiriez obtenir, dit le journaliste, s'inclinant respectueusement. Miss Beaufort part dans trois jours pour Venise, et elle n'a pas encore engagé de dame de compagnie, bien qu'il s'en soit présenté plusieurs.

Un soupir de soulagement s'échappa de la poitrine de la jeune fille.

—Et où puis-je voir cette dame ? demanda-t-elle vivement.

—Miss Beaufort demeure à l'hôtel Meurice, rue de Rivoli. Mais d'après ce que l'on vient de me dire, elle a demandé qu'on lui envoie seulement des personnes : 1^o ayant des références ; 2^o disposées à s'engager pour au moins une année, elle-même se réservant toutefois le droit de résilier l'engagement, moyennant un dédommagement pécuniaire. Cela vous convient-il ?

Une vive rougeur était montée aux joues de la jeune fille.

—N'ayant jamais vécu hors de ma famille, dit-elle, je n'ai à montrer aucune référence. Une lettre d'un ecclésiastique pourrait-elle suffire ?

—Peut-être, répondit le jeune homme, après un moment de réflexion. Miss Beaufort doit se montrer moins rigoureuse sur les

détails, son départ étant si prochain. En tout cas, si l'autre condition vous agréée, voulez-vous essayer ?

—Oui, j'essaierai, dit-elle d'une voix douce et ferme.

Et le remerciant en termes réservés, mais choisis, elle baissa son voile et s'éloigna rapidement.

On était au mois de février ; la nuit était déjà venue, le froid était rigoureux ; une pluie glacée tombait sans relâche, et le reflet rougeâtre des reverbères tremblait dans les larges flaques d'eau.

Cependant, à cette heure, les rues étaient sillonnées de voitures, et les trottoirs encombrés de piétons qui s'avançaient précipitamment, sans se laisser retarder par les séductions des brillants étalages. Il devait être si bon, par ce temps épouvantable, de se sentir près de son logis,—qu'il fût somptueux ou modeste,—un logis où vous attendaient le repos, le délassement, la joie !

La jeune fille se dirigea péniblement vers le Palais-Royal, luttant contre les rafales, heurtée par les passants, éclaboussée par les voitures. Enfin elle se trouva à l'abri sous les galeries, et tirant de sa poche un petit pain et un morceau de chocolat, elle commença furtivement ce repas frugal.

Les restaurants étaient brillamment éclairés. Des faisans au plumage chatoyant, des chevreuils à la tête fine, des poulardes à la chair gonflée et bleuie par d'énormes truffes étaient placés dans une pittoresque confusion derrière les grandes glaces des devantures. Des fruits savoureux, semblant défier l'hiver, ananas aux gracieux panaches, poires monstres, raisins transparents, étaient symétriquement rangés dans des coupes élégantes chez Véfour et chez Véry. Tout près de là, les restaurants à bon marché étalaient pour les petites bourses les séductions modestes et leurs dîners à deux francs vingt cinq centimes.

Mais la jeune fille, dont le pâle visage semblait dire que depuis de longs jours elle ne s'était pas assise à une table quelconque pour prendre son repas, ne leva les yeux ni sur les comestibles aux pétiassants, ni, un peu plus loin, sur les riches objets et les bijoux qui ruisselaient sous la lumière du gaz.

Que de merveilles derrière ces vitres transparentes ! Ici, des porcelaines sans prix, Sèvres rose ou bleu, émaillé de précieuses peintures, vieux Saxe aux formes originales, aux couleurs éclatantes ; là, des diamants à éblouir le regard, turquoises, saphirs, émeraudes, représentant plusieurs fortunes, tandis qu'à côté de ces richesses, une pauvre fille dînait d'un peu de pain, trop absorbée et trop chagrine pour sentir même l'amertume d'un tel contraste.

Quand elle eut fini sa dernière bouchée, elle secoua les miettes restées sur sa robe mouillée, et regarda sa montre.

Il était sept heures et demie.

Elle acheva lentement le tour des galeries, puis, traversant la place du Palais-Royal, prit les arcades de la rue de Rivoli. Ses traits révélaient une excessive fatigue, et elle frissonnait dans ses vêtements saturés de pluie. Enfin, elle arriva à l'hôtel Meurice, et demanda miss Beaufort.

Quelques instants après, elle sonnait à la porte d'un appartement du premier étage. Un domestique sans livrée, mais correctement vêtu de noir, se présenta presque aussitôt. Il était âgé; ses cheveux gris, ses traits paisibles, ses manières quasi-solennelles, donnaient à toute sa personne l'air de haute respectabilité qui doit caractériser les vieux serviteurs d'une famille distinguée.

— Puis-je parler à miss Beaufort?... Je viens pour l'emploi de dame de compagnie.

Miss Beaufort est souffrante, répondit le domestique, qui s'exprimait difficilement en français.

La figure de la jeune fille laissa voir une si profonde déception, que le vieillard sentit s'éveiller en lui une vague sympathie.

— Si vous aimez mieux parler à M. Réginald,... je veux dire à M. Beaufort, plutôt que de revenir demain?... dit-il aussitôt.

— Oh ! oui. Je voudrais tant que l'affaire s'arrangeât promptement !...

Quelle ombre douloureuse il y avait sur ce jeune et beau visage ! Comme sa voix était désolée !...

Le vieux domestique la précéda en silence dans l'antichambre, puis se retourna vers elle :

— Qui dois-je annoncer ?

— Mademoiselle Arny, dit-elle faiblement.

Il ouvrit une porte, et explora du regard une petite pièce confortablement meublée, éclairée par deux lampes en bronze.

— Entrez, dit-il, je vais prévenir M. Beaufort.

Dans le silence de la chambre, la jeune fille, restée seule, entendait les pulsations agitées de son cœur. Elle s'approcha de la cheminée et essaya, en se réchauffant un peu, de calmer le tremblement convulsif de ses membres.

Quel était ce Réginald qui allait peut-être devenir l'arbitre de son sort ? Le père de miss Beaufort, sans doute, quelque riche Anglais au ton correct, à la parole compassée, qui, avant de l'introduire sous son toit, voudrait peut-être disséquer sa jeune vie.

L'angoisse de l'attente devenait intolérable. Tout à coup, elle aperçut sur la cheminée un petit cadre en or, richement ciselé, renfermant une tête de Christ peinte sur ivoire.

Dieu soit loué ! murmura-t-elle, je suis chez des catholiques !

Ses mains se joignirent, et, contemplant avec une piété ardente l'image douce et souffrante qui lui apparaissait comme un encouragement, elle fit une de ces prières qui, pour ne point passer par nos lèvres, n'en vont pas moins remuer les entrailles de la miséricorde divine.

—Mademoiselle Arny? dit soudain une voix masculine, harmonieuse, et à peu près dépourvue d'accent britannique. Elle tressaillit violemment et se retourna aussitôt.

Le tapis moelleux, et peut-être aussi la ferveur de sa prière l'avaient empêchée de remarquer l'entrée de M. Beaufort, qui se tenait maintenant tout près d'elle.

C'était un homme d'environ trente ans, à la taille élevée, au visage intelligent et aristocratique. La fierté de la race se révélait dans ce profil aquilin, dans ces yeux d'un bleu clair et froid, dans cette attitude hautaine, mais non dépourvue de grâce.

Il salua légèrement la jeune fille tremblante, et sembla chercher à distinguer son visage sous l'abri presque impénétrable de son voile de crêpe.

—Mademoiselle Arny, n'est-ce pas? répéta-t-il, indiquant un siège près du feu, et s'appuyant nonchalamment contre le marbre de la cheminée.

Elle s'inclina en silence, essayant de dompter l'émotion qui étouffait les paroles dans son gosier.

—Vous désirez remplir auprès de miss Beaufort les fonctions de dame de compagnie? Et vous êtes envoyée par?...

—J'ai lu l'annonce que vous avez fait insérer, répondit-elle enfin, et je me suis présentée aux bureaux du journal.

—Alors, vous savez qu'il s'agit d'un engagement d'un an, que ma sœur, cependant, se réserve le droit de rompre le jour où elle offrira un dédit? Vous partiriez sans répugnance pour l'étranger?

—Oui.

—Vous n'avez pas de famille?

La respiration de la jeune fille se précipita, mais elle répondit avec un calme forcé :

—Je n'ai du moins personne qui tienne à ma présence ou qui s'occupe de moi.

—Ma sœur est infirme...

Il s'arrêta brusquement, comme si ce mot lui eût causé à prononcer une douleur vive et subite.

—Elle a besoin de soins assidus, et aussi dévoués qu'on peut les demander à une personne qu'on rétribue. Vous sentez-vous la force physique nécessaire pour l'assister dans ses souffrances, la sympathie qu'appellent toute douleur et tout cœur brisé, enfin la culture d'esprit suffisante pour la distraire et l'occuper?

—J'ai une santé vigoureuse, capable de supporter la fatigue ; mon éducation a été soignée... Quant à la sympathie, je sais ce que c'est que de souffrir...

La simplicité avec laquelle elle prononça ces paroles les fit paraître encore plus frappantes au jeune Anglais. Il subit sans doute le charme irrésistible de cette voix pure et harmonieuse, car lorsqu'il parla de nouveau, ce fut d'un accent moins bref.

—Des travaux commencés m'empêchent pour le moment de suivre ma sœur en Italie... Je dois choisir avec d'autant plus de soin la personne qui l'accompagnera. Il est de toute nécessité que je vous soumette à un interrogatoire, Mademoiselle.

Elle fit un faible geste, et appuya la main contre son cœur, qui battait d'effroi.

—Quel âge avez-vous ?

—Vingt-deux ans.

—Levez votre voile, s'il vous plaît.

Une sorte de spasme agita tout son être à ces paroles impératives ; mais elle obéit passivement, et son beau visage apparut à l'étranger paré d'un éclat inaccoutumé, car le sang était subitement monté à ses joues.

Elle essaya de rencontrer son regard ; il était attentif, légèrement hautain,—le regard d'un maître à son inférieur.

—D'où êtes-vous ?

—Je suis née en Algérie, mais j'ai été élevée dans un couvent de Paris.

—Depuis combien de temps l'avez-vous quitté ?

—Depuis cinq ans.

—Vous aviez alors vos parents ?...

Ceci fut dit plus doucement, et comme avec la crainte d'éveiller quelque douleur mal assoupie.

Une larme mouilla les yeux de la jeune fille.

—Ma mère est morte dans mon enfance, répondit-elle plus bas ; il n'y a qu'un an que j'ai perdu mon père.

—Et depuis, vous avez vécu ?...

—Chez des parents auprès desquels je ne puis plus rester, dit-elle d'une voix presque brisée.

M. Beaufort la regarda avec étonnement.

—Vous habitiez Paris ?

—J'y suis arrivée il y a cinq jours, répondit-elle évasivement.

—Seule ?

—Oui.

—Je dois vous sembler impitoyable, et je vois que vous ne vous attendiez pas à toutes ces questions ; vous les comprendrez, cepen-

dant, si vous êtes équitable et impartiale. Maintenant, où dois-je m'adresser pour avoir sur votre compte les renseignements nécessaires ? Quelle ville habitent ces parents dont vous avez parlé ?

Une pâleur de mort envahit le visage de la jeune fille, et ses mains se joignirent involontairement.

—Jamais !... balbutia-t-elle. Ils ne doivent pas savoir où je suis ! Réginald fit un mouvement de surprise.

—Vous devez sentir, dit-il, qu'il m'est impossible de placer auprès de miss Beaufort une personne dont je ne connaisse pas parfaitement le passé. Quelques dissentiments qui aient pu s'élever entre vous et votre famille, il est mal, vous l'avouerez, de prolonger un pareil état de chose ; et, d'autre part, vous avez dû penser qu'aucune personne prudente ne vous agréerait sans dissiper cette espèce de mystère.

—J'avais espéré que ceci me tiendrait lieu de référence, dit-elle, tandis que ses dents s'entrechoquaient convulsivement.

Elle tirait, tout en parlant, un carnet de maroquin noir, et elle prit entre plusieurs lettres une enveloppe qu'elle lui présenta.

Réginald la retourna entre ses mains.

—Elle porte votre nom, mais non votre adresse, fit-il observer avec une défiance visible.

—Elle m'a été envoyée par l'intermédiaire d'un prêtre de Nice, où je me trouvais alors, répondit-elle en levant sur lui un regard douloureux. Vous pouvez vous en assurer en la lisant, et vous êtes libre d'en faire contrôler la signature.

Il déplia le papier et lut silencieusement. La lettre était datée du mois de janvier précédent, et signée d'un ancien vicaire de Saint-Philippe-du-Roule. Elle contenait des conseils exclusivement religieux, faisant allusion à des difficultés de famille, à des peines cuisantes éprouvées par la jeune fille, en un mot, à une situation pleine de tiraillements. D'ailleurs, elle donnait une haute idée du cœur et de l'esprit de celle à qui elle s'adressait.

Réginald la remit dans l'enveloppe et la rendit à mademoiselle Arny.

—Oui, dit-il, cela suffit, et je vous demande pardon de vous avoir affligée inutilement. Etes-vous libre dès demain ?

—Tout à fait libre.

—Quinze cents francs d'appointements vous semblent-ils suffisants ?

Oh ! oui.

—Alors il ne reste plus qu'une question de sympathie. Je vais voir si ma sœur peut vous recevoir.

Il sortait déjà de la chambre quand il se ravisa.

—J'allais oublier une condition importante. Etes-vous musicienne ?

—Oui.

—Habitée à lire de la musique ?

Tout en parlant, il se dirigeait vers un petit piano droit placé dans un coin de la pièce, et il lui fit signe d'approcher.

—Connaissez-vous ce morceau ? demanda-t-il, désignant une gavotte d'Hændel, posée sur le pupitre.

—Non.

—Jouez-le, je vous prie.

Elle s'assit au piano et posa ses doigts tremblants sur le clavier.

Son visage contracté témoignait d'une violente émotion intérieure ; mais, ainsi qu'il arrive souvent pour les natures nerveuses, son agitation rendit son jeu plus incisif et plus expressif.

Réginald l'interrompit à la seconde page.

—C'est assez, dit-il laconiquement, je vois que vous êtes musicienne...

A ce moment, un coup de sonnette retentit dans une chambre voisine, et un instant après, une femme de chambre ouvrit la porte du salon.

—Miss Beaufort demande quelle est la personne qui vient de jouer.

Réginald, sans répondre, se rendit aussitôt près de sa sœur, et revint au bout de quelques minutes.

—Veuillez me suivre, mademoiselle, dit-il ; miss Beaufort désire vous voir.

La chambre où ils pénétrèrent n'était éclairée que par une lampe, dont un abat-jour circoncrivait la lumière dans un espace restreint.

Réginald désigna d'un geste une chaise longue placée près de la cheminée.

—Maud, mademoiselle Arny ;—miss Beaufort, dit-il brièvement, accomplissant ainsi le cérémonial obligé de la présentation.

—Asseyez-vous, s'il vous plaît, murmura une voix douce et musicale, à laquelle son accent étranger prêtait quelque chose d'hésitant qui n'était qu'un charme de plus.

Sous le rayon de la lampe, et sa tête fine se détachant sur le fond de velours de la chaise longue, apparaissait une femme évidemment très-jeune, quoique la maladie eût amaigri ses formes délicates et privé son teint de fraîcheur. Son visage, pâle comme les lis, rappelait les traits de son frère, mais féminisés et adoucis. La hauteur qui se révélait chez l'homme se transformait chez la jeune fille en une chaste dignité ; le fier type aquilin imprimait

seulement à sa physionomie une distinction native. Comme lui, elle avait des yeux d'un bleu de turquoise, bordés de cils foncés ; mais s'ils avaient la même expression d'intelligence, le regard, clair et aigu chez le frère, se trouvait, chez la sœur, comme imprégné de lumineuse tendresse. Ses cheveux blonds et soyeux, aux reflets moins vifs, étaient divisés en deux longues et lourdes nattes, dont l'une tombait jusqu'à terre, tandis que l'autre se repliait sur l'épaisse fourrure qui recouvrait en partie la chaise longue.

Près d'elle, sur une petite table, une main attentive avait placé à sa portée des livres, des albums de prix, un bouquet de merveilleuse bruyères.

Les yeux des deux jeunes filles se rencontrèrent, profonds, éloquents, portant la trace d'amères souffrances, deux douleurs semblant se sonder l'une l'autre.

Un léger silence régna d'abord entre elles ; ce fut miss Beaufort qui le rompit.

— Comme vous paraissez glacée ! Otez ce châle humide, et approchez-vous du feu... Voulez-vous prendre un peu de vin et un biscuit, ou bien une tasse de thé ?

— Non, merci..., vous êtes bonne..., dit avec effort mademoiselle Arny.

— Non?... ce sera pour tout à l'heure, vous ne me refuserez pas... Quel admirable talent vous avez ! Je suis sûre que nous nous conviendrons. Jusqu'ici, mon cher Réginald m'a tenu lieu de tout au monde...

Et son regard chercha celui de son frère avec une expression de vive tendresse.

— Mais ma santé exige des soins trop assidus. Lui-même, avec tout son dévouement, n'y peut plus suffire ; il y a deux ans que je n'ai marché...

Mademoiselle Arny fit un geste de compassion.

— Quel est votre nom de baptême ? reprit Maud d'un ton de sympathie, celui qu'on vous donnait *chez vous* ?

Ces deux mots avaient été prononcés avec une douceur si délicate, qu'ils ne devaient point raviver de cruels souvenirs, mais relever l'âme abattue, le cœur humilié par la pensée du temps joyeux où l'infortunée jeune fille avait un foyer et ne connaissait pas encore le pain de l'étranger.

Ses yeux bruns se mouillèrent, mais cette larme était sans amertume.

— Je me nomme Marcelle.

— C'est un doux nom : j'espère que nous serons bientôt assez amies pour que je puisse vous le donner. Vous m'avez plu avant que je vous aie vue ; vous sentez si bien la musique !

Réginald qui, debout dans l'ombre, avait écouté sans rien dire l'échange de ces quelques mots, s'avança à ce moment, et parla bas à sa sœur. Sans doute il lui adressait quelque réprimande, ou tout au moins lui faisait une observation, car elle baissa la tête en souriant, tandis que ses joues se teignaient d'une légère rougeur.

Cependant, Marcelle fut surprise du changement qui s'était soudain opéré en lui. Sa voix altière avait pris des accents plus doux, et le murmure indistinct qui parvenait jusqu'à elle était plein de tendresse ; ses traits s'étaient détendus, sa main fine se posait affectueusement sur la chevelure dorée de Maud, et en ce moment la ressemblance était vraiment frappante entre le frère et la sœur.

Miss Beaufort reprit :

—Vous ne regretterez pas trop votre belle France, pendant une longue année ?

—Non, je n'ai pas d'affections ici...

Un frisson involontaire l'agita à ce mot, si cruel à prononcer pour des lèvres de vingt ans.

Maud eut pitié d'elle et abrégé l'entretien.

—Réginald me dit avec raison que je dois me hâter de vous rendre votre liberté ; vous paraissez fatiguée. Tout est désormais convenu, n'est-ce pas ? Et vous consentez d'avance à vous prêter aux caprices d'une malade, à me faire de la musique, des lectures ?... John va aller vous chercher une voiture pendant que vous prendrez un peu de thé, et Guillemette vous accompagnera.

Marcelle protesta en vain. Une femme de chambre d'un certain âge, qui, ainsi que le domestique, semblait avoir vieilli dans la maison, monta avec elle dans un fiacre, et ne la quitta qu'après qu'elle fut rentrée dans un modeste hôtel de la rue du Bac.

II

Le lendemain matin, les fidèles qui se pressaient devant l'image de Notre-Dame des Victoires pouvaient remarquer une jeune fille en deuil, si absorbée dans son oraison, que deux messes se succédèrent à l'autel sans qu'elle quittât sa pose immobile et suppliante.

On eût pu suivre sur son visage expressif l'œuvre mystérieuse qu'accomplit infailliblement dans l'âme une prière fervente et résignée.

Sa pâleur mate, le léger cercle de bistre qui entourait ses yeux révélaient une nuit d'insomnie ; les grosses larmes qui s'amas-saient lentement sous ses paupières et débordaient sur ses joues, témoignaient d'un lourd fardeau, d'une peine cuisante.

Mais il y a, dans la souffrance acceptée et bénie, une mystérieuse

douceur que Marcelle ne tarda pas à sentir. Ce n'était pas la première fois qu'elle recourait à ce remède souverain de la prière et qu'elle épanchait devant Dieu son cœur prêt à déborder sous un flot d'amertume. Peu à peu les lignes austères de sa bouche se détendirent, le calme reparut sur son front, et au milieu de ses larmes, un rayon d'espoir brilla dans ses yeux bruns. La foi et la confiance avaient relevé ce jeune cœur brisé. Quelque épouvantable que fût son isolement, quelque morne et déserte que lui parût la vie, quelque acérée, enfin, que fût l'épine qui la déchirait secrètement, elle avait senti qu'une main paternelle la soutenait avec un amour immuable, et qu'il importe peu, après tout, que le chemin soit rude, alors que l'éternelle fin viendra effacer les douleurs, transformer en palmes de triomphe les branches d'épine, en perles inaltérables les larmes versées.

Quand elle se releva, une nouvelle force lui avait été donnée, cette force de résistance, ce bouclier d'or pur qu'on nomme la *résignation*.

Une heure après, Marcelle était de nouveau introduite dans la chambre de miss Beaufort.

Son cœur battait d'une émotion de crainte qui se dissipa quelque peu lorsqu'elle s'aperçut que Réginald n'était pas là.

La jeune malade avait passé une mauvaise nuit et reposait, pâle et silencieuse, sur ses oreillers. Elle tendit à Marcelle sa main amaigrie, et murmura :

— Voulez-vous me jouer quelque chose ? Il me semble que la musique me fera du bien.

La jeune fille obéit ; ôtant son chapeau, elle entra dans le salon, et fit retomber la portière de velours pour adoucir les sons du piano.

Elle se laissa aller à ses souvenirs, choisissant les compositeurs les plus suaves, jouant tour à tour des thèmes délicats et mélodieux de Mozart, et de douces ariettes d'Haydn.

Cette musique opéra sur ses propres nerfs et la calma. Il y a chez ces maîtres inimitables quelque chose de pur et de sain qui, lorsqu'on en a la pratique et l'intelligence, transporte véritablement l'esprit dans une sphère de paix.

Au bout d'une demi-heure, la portière fut doucement écartée, et la femme de chambre parut.

— Miss Beaufort s'est endormie, dit-elle à voix basse, et l'état de souffrance où elle est depuis hier semble s'apaiser... Ah ! mademoiselle, quel ange ! et comme j'ai de la peine à me résigner à ce malheur.

— Elle souffre depuis longtemps ?

—Elle est restée paralysée à la suite d'une fièvre cérébrale. Quand je dis paralysée..., elle l'est par la privation du mouvement mais non par l'insensibilité. Ses douleurs sont parfois intolérables. Les médecins disent que sa maladie est purement nerveuse, mais aucun d'eux n'a pu la guérir, et ils craignent, si les crises ne s'éloignent..., qu'elle ne puisse parvenir à la vieillesse, dit la servante dévouée fondant en larmes.

Elle vit la sympathie peinte sur le visage de la jeune fille, et reprit :

—Dieu veuille qu'ils se trompent, et que je m'en aille avant elle ! Quand je suis venue de France en Angleterre avec sa mère, elle n'était pas encore née... Je ne voudrais pas lui survivre...

—Elle semble si douce et si résignée ! murmura Marcelle.

—Résignée ! Il faut bien l'être ; à quoi sert de nous débattre contre ce qui est plus fort que nous ? Mais le matin, quand j'entre dans sa chambre, je vois ses pauvres yeux rougis, et je me dis qu'elle nous cache ses larmes. Comment voulez-vous qu'une jeune fille comme elle se console d'une si horrible affliction ?

Un bruit léger se fit entendre, et Guillemette se hâta de courir près de sa jeune maîtresse.

—Miss Beaufort vous demande, mademoiselle.

Marcelle rentra dans la chambre, et Maud l'accueillit avec un sourire mélancolique-

—Merci, dit-elle, votre musique m'a fait du bien... Moi, je ne peux plus en faire... Je suis morte à tout ce qu'il y a de beau, d'utile et d'heureux ici-bas !

—Oh ! non, ceux qui souffrent ne sont pas inutiles, dit Marcelle de sa voix harmonieuse. Quelle leçon sublime ressort de leur courage !

Un nuage couvrit la figure désolée de Maud.

—Mais je ne suis pas courageuse, dit-elle avec amertume. Je dérobe à mon frère la vue de mon désespoir ; mais si vous lisiez dans mon cœur !...

Elle joignit ses petites mains frêles, et reprit :

—Je souffre, mais cela je l'accepterais, si je pouvais agir. Non, tout est fini ! Je n'ai que vingt ans ; peut-être de longues années, doublement pesantes pour moi, s'écouleront avant que je voie la fin de mes maux. Les autres feront de grandes, de bonnes choses ; compagnes dévouées, mères tendres, elles seront l'objet de l'amour et du respect de leur heureuse famille, et se verront renaître en des enfants chéris ; ou bien, vierges pieuses et charitables, elles adopteront les pauvres et les souffrants. Moi je ne sers à rien ici-bas ! J'absorbe la vie d'autrui, voilà tout ! J'ai un frère bien-aimé

dont je désole l'existence, je ne peux rien pour lui. Ah ! ceux qui m'aiment devraient demander que je meure !

Elle cacha sa belle tête dans les oreillers et ne parla plus.

Marcelle éprouvait une pitié qui allait jusqu'à l'angoisse. Que dire ? que faire ? Jusqu'où devait-elle intervenir dans ces souffrances ? On lui avait demandé de soigner une malade, de la distraire ; pouvait-elle, en essayant de la consoler, sortir de ce rôle effacé de demoiselle de compagnie, dont les paroles et les manières de M. Beaufort lui avaient, la veille, si bien fait sentir l'infériorité ?

Cependant, son cœur l'emporta. Elle prit la petite main qui pendait languissamment sur la riche fourrure dont la jeune fille était enveloppée, et murmura :

— Ne savez-vous pas où trouver un consolateur ? Jésus a dit : *Heureux ceux qui pleurent !* Sommes-nous jamais inutiles quand nous nous soumettons à sa volonté ? Son cœur tressaille plus tendrement aux prières des âmes souffrantes, parce qu'il trouve en elles une plus fidèle image de sa vie mortelle...

Les sanglots étouffés de Maud s'arrêtèrent. Elle releva la tête, et Marcelle comprit qu'elle essayait de faire pénétrer dans son âme ces paroles réconfortantes. Elle se pencha tendrement vers elle, et, rappelant à sa mémoire quelques vers sublimes parce que l'inspiration en est chrétienne, elle dit lentement et harmonieusement :

Soyez comme l'oiseau posé pour un instant
Sur des rameaux trop frêles,
Qui sent plier la branche et qui chante, pourtant,
Sachant qu'il a des ailes (1) !

— Des ailes ! répéta Maud avec émotion. Ah ! si je savais quelles-elles sont !...

— L'espérance et l'amour, répondit Marcelle, portant presque involontairement à ses lèvres la main blanche qu'elle n'avait pas quittée.

A ce moment, la porte, qui avait glissé sans bruit sur le tapis épais, fut refermée avec une violence qui fit tressaillir les deux jeunes filles.

Réginald était là, les joues pâles de colère, les lèvres serrées, le regard étincelant d'orgueil blessé.

— Vous avez donc oublié mes paroles d'hier soir, Maud ? dit-il en anglais, d'une voix tremblante d'impatience. Vous vous abaissez avec une inconnue, renversant à l'aventure une barrière sociale qui *doit* être maintenue ! Comment pouvez-vous vous fier ainsi à

(1) Victor Hugo.

la première venue, et jeter à tous les vents votre sympathie si précieuse et vos pensées intimes !

—Oh ! Réginald !... murmura Maud d'un profond accent de reproche.

Et elle regarda vivement Marcelle.

Celle-ci avait-elle entendu ? Comprenait-elle l'anglais ? On n'eût pu le deviner d'après son visage ; ses joues d'un blanc mat n'avaient pas rougi ; seulement elle avait baissé les yeux et laisser retomber la main de la jeune malade.

M. Beaufort s'assit près de sa sœur. Sa colère semblait évanouie, et son regard était fixé sur elle avec une expression de tendresse repentante.

—Je vous demande pardon, murmura-t-il toujours en anglais, avec une douceur subite. J'ai été brutal envers ma pauvre fleur brisée... Combien de fois ma violence n'a-t-elle pas fait tressaillir vos nerfs !... Mais voir votre main dans celle de cette jeune fille !... Souvenez-vous qu'elle n'est qu'un peu plus qu'une servante et que vous la payez ; ne compromettez donc jamais votre dignité avec elle, et, de grâce, ne prodiguez pas votre affection à des personnes incapables d'en comprendre le prix !... Vous me pardonnez, n'est-ce pas ?

Cette fois, il parlait trop bas pour que Marcelle pût l'entendre. Elle s'était levée sans affectation, et avait marché vers la fenêtre.

Quand elle vit que l'harmonie était rétablie entre le frère et la sœur, et que Réginald, jouant avec les longues tresses blondes de Maud, continuait à causer avec elle d'un ton affectueux, elle se disposa à quitter la chambre ; seulement, au moment de fermer la porte, elle dit doucement :

—Vous aurez la bonté de sonner, miss Beaufort, si vous désirez mes soins.

—Pauvre fille ! dit Maud, quand elle fut partie. Vous qui vous vantez d'être physionomiste, Réginald, comment n'augurez-vous pas mieux de cette belle et expressive figure ? Je vous affirme que la sympathie qu'elle m'a témoignée est sincère.

—Je me méfie de tout ce qui est payé, répliqua froidement Réginald. Je crois que la pauvreté ou la nécessité de gagner de l'argent déflore la délicatesse des sentiments, engendre la bassesse ; bien plus encore, ajouta-t-il, comme se parlant à lui-même, elle rabaisse le talent, et, trop souvent, entache jusqu'au génie lui-même.

Maud resta un instant silencieuse.

—Un instinct qui ne me trompe pas me dit que cette théorie est trop désolante pour être vraie, dit-elle enfin, secouant lentement la tête. Je ne sais pas raisonner comme vous, je *sens* plutôt que je ne

puis exprimer ou définir. Mais, selon vous, la droiture, la sincérité, le désintéressement se seraient réfugiés dans les sphères sociales que vous considérez comme supérieures. En est-il réellement ainsi? Si le milieu où l'on est élevé influe puissamment sur les hommes, peut-il changer la nature même de leurs tendances, annihiler leurs sentiments bons ou mauvais? Et faut-il prétendre que le niveau de la vertu ne peut être atteint que par une certaine classe? Vous oubliez que notre société chrétienne glorifie la pauvreté, et que les richesses sont souvent un fardeau pour notre âme.

Réginald haussa les épaules.

—L'humanité, prise en masse, dit-il, est honteusement corrompue. Sous les apparences même de la vertu mon œil distingue impitoyablement l'épouvantable égoïsme qui nous gouverne presque tous. L'intérêt personnel est le squelette, — uniformément le même, — que recouvrent tant de visages divers. Je ne crois pas plus à la vertu chez les riches que chez les pauvres; seulement chaque classe entretient les vices qui lui sont naturels ou qui lui semblent avantageux, et c'est ainsi que j'attribue plus particulièrement aux misérables la bassesse, la flatterie, l'hypocrisie...

Maud joignit les mains avec épouvante, tandis qu'une expression de douleur se répandait sur son visage.

—Oh! combien vous me faite de mal! dit-elle d'une voix altérée. Ainsi vous ne croyez pas au bien? Pourquoi, alors, en dépit de votre mépris pour vos semblables, faites-vous de si généreuse aumônes? Vous êtes meilleur que vous ne le croyez vous-même?

—Parce que *je n'aime pas à voir souffrir!* Je vous assure qu'en cela je suis seulement un penchant naturel, et qu'il faut en faire honneur, non à mon cœur, mais à ma sensibilité nerveuse. Allez Maud, tous nous pensons à nous et nous n'agissons que pour nous; même quand nous paraissions nous contraindre, nous poursuivons un but plus raffiné. C'est parce que le désintéressement n'existe pas que j'ai pris l'humanité en dégoût, et que j'ai renoncé à guérir autre chose que ses plaies physiques... C'est parce que je ne crois qu'à l'égoïsme que je vivrai et mourrai seul...

Il s'arrêta, et l'inflexibilité de son regard disparut comme par enchantement lorsque ses yeux tombèrent sur la figure désolée de sa sœur.

—Mais vous êtes pour moi une chère et glorieuse exception, dit-il avec une douceur infinie, — mon oasis dans le désert aride où je ne vois que du sable, — l'ange qui me fait penser quelquefois que Dieu n'a pas maudit ses créatures. Peut-être un jour, quand des flots sans cesse renouvelés auront passé sur l'amertume de ma vie, votre influence bénie amollira-t-elle quelque peu ce cœur que la

trahison et la perfidie ont pétrifié pour tout ce qui n'est pas vous.

— Ah ! puissent mes tourments devenir l'holocauste victorieux qui vous obtienne ce bienfait ! s'écria-t-elle avec ferveur. J'ai compris aujourd'hui que si ma tendresse est impuissante à embellir votre vie, ma souffrance peut devenir une prière, plus efficace peut-être que celles de mes lèvres... Réginald, une sphère nouvelle s'est révélée à moi !

Il y avait dans l'éclat de son regard quelque chose de mystique que son frère ne comprit pas. Il se pencha vers elle et déposa un baiser sur son front.

— Je souhaite que votre pauvre cœur y trouve un peu de joie, Maud ! dit-il d'une voix tremblante d'émotion.

Et il se détourna vivement, car il y avait des moments où la vue de cette douce victime déchirait son âme.

III

La famille Beaufort, une des plus anciennes du Royaume-Uni, se faisait gloire de son origine normande. Ses alliances étaient des plus brillantes, et son chef, lord Witchester, était pair d'Irlande.

Réginald et Maud appartenaient à la branche aînée de leur maison, et le jeune homme, propre neveu du lord Witchester actuel, était, depuis son enfance, considéré comme l'héritier du titre et de la grande fortune de son oncle, car celui-ci, quoique s'étant marié fort jeune, n'avait jamais eu d'enfants.

Il fut élevé avec un soin extrême en vue de ses hautes destinées ; et, son intelligence supérieure aidant, il devint, malgré sa grande jeunesse, un des hommes les plus fêtés et les plus considérés du monde de Londres, où sa mère, veuve depuis de longues années, s'était établie à la mort de son mari.

Ce fut peu de temps après sa sortie de l'Université qu'il eut la douleur de perdre cette mère tendrement chérie. Il se réunit alors à sa sœur, qui, beaucoup plus jeune que lui, reçut par ses soins, et sous la direction d'une parente, une instruction aussi étendue que brillante.

Cependant l'inaction pesait au fougueux esprit de Réginald. Les voyages sur le continent, les études les plus variées, la passion intelligente et heureuse de la peinture ne suffisaient point à sa dévorante activité. Sur le conseil de son oncle, il s'attacha à la politique, et projetant de prendre un jour place au Parlement, il voulut se rendre à l'avance digne du mandat qu'il ambitionnait. En conséquence, ne se bornant pas seulement à étudier les grandes ques-

tions économiques et sociales qui passionnaient son pays, il chercha à acquérir une science pratique en se rendant compte par lui-même de la situation des classes ouvrières et industrielles dont les misères éveillaient sa sympathie. C'était le moyen d'être utile à ceux dont il solliciterait la confiance, aussi bien que de devenir une des lumières de ce noble Parlement où il espérait briller un jour.

Réginald était alors imbu des seuls défauts inhérents à son âge : l'impétuosité, l'imprudence, l'obstination, un enthousiasme irréfléchi. Mais ces défauts eux-mêmes pouvaient devenir des qualités précieuses, parce qu'ils n'étaient que l'excès du courage politique, d'une noble fermeté et d'une vaillante ardeur pour le bien.

En dépit d'études qui sont d'ordinaire si desséchantes, et, il faut le dire, si décevantes, il conservait une inébranlable confiance en l'avenir de ces concitoyens, un généreux amour pour l'humanité tout entière. Il se peignait les autres d'après lui-même, et leur prêtait ses nobles sentiments : il est dans la nature des âmes élevées de penser ainsi ; une défiance prématurée, une prudence exagérée, le penchant aux interprétations sévères sont le caractère des esprits médiocres.

Maud, si jeune qu'elle fût, était la confidente de son ardeur juvénile. Elle n'avait peut-être pas la haute intelligence de son frère, ou plutôt l'intelligence avait pris, chez elle, une autre forme, se concentrant plus particulièrement dans les facultés compréhensives et la justesse des sensations. Mais il n'était pas une des idées du jeune homme qui ne rendit dans son âme un son harmonieux et sympathique. Réginald était son idole, l'objet de son admiration la plus vive. Elle partageait ses goûts artistiques, s'intéressait aux grandes questions sociales qu'il développait devant elle ; et quand l'éloquence nerveuse de son frère amenait une larme dans ses doux yeux ou une teinte de pourpre sur ses joues de neige, il se sentait aussi fier que si le futur théâtre de ses triomphes oratoires eût retenti de bruyants applaudissements.

A une nature aussi expansive, cependant, l'amitié d'une sœur, si enthousiaste qu'elle fût, ne pouvait complètement suffire. Mais Réginald avait l'instinct de tout ce qui est honnête et élevé, et à l'âge où les jeunes gens ne songent trop souvent qu'à leurs plaisirs, il entrevoyait dans une lumière radieuse la pure et austère poésie du foyer domestique.

Loin de s'attrister en voyant son frère songer à une nouvelle affection, Maud encouragea ce rêve, et le choix de Réginald se porta bientôt sur la fille du comte de Pelham, lady Grace Thornby. Elle ne la distingua ni pour sa fortune personnelle, qui était cepen-

dant considérable, ni même pour sa beauté, célèbre dans le monde fashionable. Si son œil d'artiste admirait sincèrement cette taille souple et élégante, ce teint de lis et de roses, ses yeux d'un bleu violet et les anneaux d'or qui retombaient sur son cou avec une grâce enfantine, ce qui l'avait surtout séduit, c'était le charme poétique de cet esprit de jeune fille, l'instinct qui l'entraînait vers le beau. Elle possédait le don, rare et précieux, de s'exprimer avec une élévation de parole qui surprenait parfois, venant d'une si jeune bouche. Les questions ouvrières dont Réginald s'occupait avec ardeur et pour lesquelles il cherchait à éveiller sa sympathie lui semblaient, à la vérité, un peu abstraites, un peu vulgaires surtout; la sphère où elle se mouvait était si éloignée de celle de ces rudes travailleurs!... Mais comme, en revanche, son front s'éclairait lorsque le jeune homme passait en revue avec elle les souvenirs de la vieille Rome, les paysages de la Suisse, ou les riches galeries de tableaux du continent! Comme ses yeux se mouillaient de larmes délicieuses en entendant les célestes mélodies de Mozart ou la musique pathétique et émue de Beethoven!... Elle était poète aussi, et écrivait des stances qui, pour le jeune homme épris, dépassaient tout ce que le génie de la poésie avait produit jusque-là.

Lorsque, ayant demandé sa main et ayant été agréé avec l'empressement le plus flatteur, il reçut de sa jolie bouche l'aveu timide de sa tendresse, il se crut le plus heureux des hommes.

Cependant on convint d'ajourner leur union. Lady Grace était très-jeune; sa mère désirait qu'elle accomplît avant son mariage, sa dix-huitième année, et l'on décida qu'elle passerait ce laps de temps en Allemagne. Réginald dut se soumettre, et il prit congé de sa fiancée avec un chagrin qu'allégeait à peine la promesse d'une correspondance active.

Beaucoup de choses advinrent pendant cette année d'épreuve.

A peine le jeune homme avait-il eu le temps de recevoir quelques-unes des longues lettres spirituelles de lady Grace, que sa tante, lady Witchester, mourut.

Huit mois plus tard, son mari, qui était allé distraire son veuvage à l'étranger, écrivit à Réginald un billet plein d'embarras et de réticences, lui annonçant, à la suite de phrases presque intelligibles, qu'il venait d'épouser une jeune et séduisante Parisienne de vingt ans.

Cette lettre fut un coup de foudre pour le jeune homme, non parce qu'elle ruinait ses espérances de fortune, mais parce qu'elle impliquait une défiance injurieuse pour son désintéressement.

Ce n'était point qu'il fût indifférent à une haute situation, ni

même à la richesse. Il avait été trop accoutumé à la pensée de posséder un jour l'une et l'autre pour qu'une chute si complète le laissât insensible. Mais il était équitable ; il ne se considérait point comme lésé par cette seconde union qui pouvait détruire son avenir ; après tout, son oncle avait bien le droit de songer à son propre bonheur. Seulement, il lui avait caché ses projets, il avait redouté ses objections, il lui avait supposé une honteuse cupidité. C'était là ce que Réginald ne pouvait pardonner.

Si lord Witchester fût venu à lui, et lui eût dit en lui secouant cordialement la main : “ Mon cher neveu, je vais, je le sens, vous faire de la peine, mais j'éprouve le besoin de peupler mon foyer désert, d'entourer ma vieillesse des soins d'une femme, des rires d'un enfant... ” — Oh ! le cœur généreux de Réginald eût sympathisé avec lui, et étouffé les regrets de son orgueil déçu... Il n'en avait pas été ainsi, et cette défiance le blessait douloureusement.

Il se réfugia dans une double pensée d'avenir : l'amour de Grace et une noble ambition. Son *home* joyeux lui tiendrait lieu de tout le reste, et il se ferait lui-même un nom ; à défaut de la pairie héréditaire, il entourerait un jour le front de celle qu'il aimait de l'auréole plus noble encore du travail, du talent, de la gloire peut-être.

Tout à coup les lettres de lady Grace cessèrent de lui parvenir. La mère écrivit à sa place quelques courts billets : la jeune fille était souffrante, on lui défendait toute application...

Réginald songea aussitôt à la rejoindre.

“ Non, lui fut-il répondu ; nous errons de ville en ville, et Grace a besoin du calme le plus profond.”

Un autre eût été frappé de la coïncidence de cette indisposition subite avec la nouvelle du mariage de lord Witchester. Mais comment, dans sa noble confiance, Réginald eût-il flétri d'une pensée de soupçon ou de doute celle qu'il adorait comme l'incarnation même de la perfection sur la terre ?

L'année expira. Le voyage des Pelham se prolongeait. Il n'y avait pas de rupture... Oh ! non ! De temps en temps Grace écrivait encore. Après tout, qui disait que Réginald eût à jamais perdu ses espérances ?

Mais lorsqu'ils revinrent enfin, lord Witchester, ivre de joie, fêta la naissance d'un héritier.

Le jeune homme, sans souci de cet événement, qui fixait définitivement son sort, courut à la maison qu'habitaient les Pelham dans Grosvenor-Street. On lui répondit que leurs seigneuries étaient sorties avec lady Grace. Et cependant il voyait leur voiture attelée dans la cour, et semblant les attendre !

Il rentra presque fou. Mais le doute qu'il essayait encore de conserver ne fut pas de longue durée : un billet de lord Pelham, enveloppant dans des flots de miel l'amère vérité, l'avertissait de regarder désormais comme irréalisables les *vagues* projets formés quelques mois auparavant.

Il sembla un instant foudroyé, croyant être l'objet d'un affreux cauchemar, lisant et relisant cette lettre fatale, se refusant à comprendre qu'on avait jadis accueilli en lui le futur lord Witchester, héritier d'un demi-million de livres, et qu'on le repoussait maintenant parce qu'il n'était et ne serait jamais que M. Réginald Beaufort, possesseur de quatre mille livres sterling de revenu.

Cependant il n'accusa pas sa fiancée. Sans doute elle souffrait comme lui, et n'avait cédé qu'à l'autorité paternelle. Il devait la revoir, ne fût-ce que pour découvrir sur son front sa douleur innocente, et pour ne pas envelopper désormais toutes les femmes dans une amère malédiction.

Il la revit en effet. Ce fut à un bal fashionable où toute la haute société de Londres se trouvait réunie. Plus rose que jamais sous des flots de tulle vaporeux, des pervenches moins bleues que sa prunelle parsemant sa chevelure de fée, des perles s'enroulant en longs cordons autour de son cou et de ses bras d'ivoire, elle valsait avec un officier des *Guards*, et le bruit argentin de ses éclats de rire résonnait de temps à autre à l'oreille de celui qu'elle avait promis d'aimer.

Son regard tomba une fois sur le visage de spectre qui apparaissait près d'une porte, pâle d'une colère si intense qu'elle eût frémi s'il lui eût été donné de lire dans ce cœur ravagé. Elle ne s'évanouit point ; ni remords ni douleur ne contractèrent ses traits harmonieux :— elle ne se troubla même pas. Une teinte plus vive fit seulement resplendir ses belles joues d'un éclat nouveau, et elle détourna les yeux comme pour fuir un spectacle désagréable... Puis, ayant dit quelques mots à son danseur, elle passa à son bras, gracieuse et légère, dans un autre salon.

Quand Réginald revint dans sa demeure, il était un autre homme.

Hélas ! à cette intelligence radieuse il manquait la boussole dont on croit pouvoir se passer lorsque le soleil brille sur les eaux, mais sans laquelle, quand vient la nuit sombre et sans étoiles, la barque affolée est précipitée sur les écueils. Elevé dans de pieuses croyances il avait, comme beaucoup d'autres, secoué le joug facile et le frein léger qui fussent devenus des instruments de salut... Il avait tout donné au monde, et son cœur était déçu ; il s'était appuyé sur les créatures : les créatures, lui manquant soudain, le laissaient retomber dans un vide affreux.

Il lui semblait que le feu de l'enfer brûlât son âme. Toute sa confiance, tous ses nobles instincts, toute sa jeunesse s'écroulèrent en un instant pour faire place à l'abîme sans fond du doute, de la haine, du mépris le plus sanglant.

Il monta dans sa chambre lentement, pesamment, froid et rigide en apparence comme une statue de marbre, et, s'approchant de la fenêtre, il l'ouvrit toute grande.

Le ciel était pur, un air embaumé montait du jardin, la lune baignait dans une clarté argentée les arbres immobiles, les étoiles brillaient, radieuses, tout, dans cette nuit de mai, respirait une paix profonde.

Ce spectacle ne le calma point. Il garda quelque temps une attitude impassible, mordant sa lèvre pâle et sentant monter de son cœur des flots amers. Tout à coup, il laissa lourdement tomber sa main sur la table, en murmurant d'une voix rauque :

—Malédiction !!!

La main qui s'était abattue sur la petite table en marqueterie était fine, aristocratique, et eût semblé frêle, presque féminine. Cependant, la table se brisa avec un sinistre craquement qui retentit dans le silence de la maison endormie, et avec le tiroir tomba à terre un revolver richement damasquiné. Un sourire infernal contracta la figure du jeune homme, tandis que, relevant l'arme terrible, il s'assurait qu'elle était chargée, bien que le coup ne fût point parti dans la chute.

Oui, ce hasard déciderait de son sort. Il était las de cette vie où les fantômes de beauté, de poésie, de confiance et d'honneur qu'il avait adorés n'avaient soudain laissé entre ses bras que d'horribles squelettes... Où allait-il ? Dans le néant, sans doute, car si Dieu existait, il ne s'occupait guère d'un monde si corrompu...

Ses tempes battaient violemment. Son regard tomba encore une fois sur la fenêtre, et à ce moment un oiseau, éveillé peut-être par la vive lumière de la lune, commença un appel solitaire et joyeux.

Un cri de rage échappa aux malheureux. Il était arrivé au paroxysme de la folie ; oui, il fallait en finir !

Avec un horrible sang-froid, il s'approcha de la glace et découvrit sa poitrine... Des cercles rouges passaient devant ses yeux, et le sang qui bourdonnait à ses oreilles l'empêcha d'entendre un pas rapide dans le corridor... Il arma le revolver et le leva...

O Dieu Miséricordieux !... un ange veillait sur lui !

Un cri perçant, terrible, retentit à son côté. Maud, réveillée par la chute du pistolet, était près de lui, se suspendant à son bras, essayant, de ses petits doigts meurtris, de lui arracher l'arme de mort, l'inondant de larmes, murmurant :

—Et moi?... Tu m'oubliais!...

Sa fureur sauvage tomba soudain ; le nuage de sang s'effaça, il s'éveilla de son rêve affreux, et, passant son bras autour de la taille frêle de la jeune fille, il lui promit de vivre pour elle.

Pauvre Maud ! Elle domina l'ébranlement de ses nerfs, passa la nuit près de son frère, recevant ses confidences, et appliquant sur son cœur ulcéré le baume de sa tendresse. Ses douces paroles réussirent enfin à mouiller cet œil sec et fiévreux, et Dieu seul sait quel soulagement peut apporter une larme !

Mais la constitution délicate de la jeune fille ne devait pas subir impunément ce choc terrible. Une fièvre ardente se déclara le lendemain ; deux jours après elle était en proie à un affreux délire, et l'on désespérait de la sauver.

Réginald ne quitta pas son lit de douleur, et ce ne fut qu'après de longues angoisses, auxquelles venait se joindre toute l'amertume du remords, qu'il put enfin recevoir l'assurance que sa sœur lui serait conservée.

Quand elle revint à elle et commença une convalescence longue et pénible, on reconnut qu'une paralysie nerveuse lui ôtait l'usage de ses jambes, tout en la laissant en proie à des crises fréquentes et douloureuses.

Dès qu'elle fut en état de voyager, son frère l'emmena à Paris ; il avait hâte de quitter son pays où il avait tant souffert, et pour lequel il ne sentait plus qu'une amère indifférence.

Les médecins les plus célèbres furent appelés à guérir la jeune fille ; on l'envoya à diverses eaux thermales, on lui fit subir des traitements sans nombre : ce fut en vain, et Réginald dut renoncer à tout autre espoir que celui d'adoucir ses souffrances et d'embellir, autant qu'il était en lui, la triste vie qu'il avait involontairement brisée. Il jugea que les voyages réaliseraient ce but, et, retenu à Paris pour plusieurs semaines encore, il lui offrit de le précéder à Venise, où elle désirait séjourner quelque temps.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

L'heureux moment que nous désirions de tous nos vœux est enfin arrivé ! Que nos lecteurs pauvres (et c'est le plus grand nombre) chantent un joyeux alleluia ! Nous allons faire un séjour de six mois à Paris, loger en face du Trocadéro, y passer nos journées entières sans fatigues, fouiller ses ruelles nombreuses et ses coins les plus cachés pour y étudier et y apprendre en une heure des merveilles de plusieurs siècles. Que nos oreilles entendent, que nos yeux voient bien ; nous sommes à la grande Exposition universelle de 1878 ! Les amateurs ont fait le voyage l'an dernier. Nous, nous le ferons aujourd'hui. La grande Exposition de Paris est lancée dans le domaine de l'histoire de la science, nous allons interroger l'histoire, c'est elle qui va parler. Arrière les supercheries de l'optique : l'histoire de la science, comme toute histoire est impartiale. Allons ! en route.

Nous commençons en effet aujourd'hui quelques études sur cette grande merveille du dix-neuvième siècle, qui le sera tant qu'une autre n'aura pas pris sa place. Ce que nous allons dire, nous en donnons surtout crédit d'avance au journal hebdomadaire, l'*Exposition de Paris*, et surtout à son digne chef, A. Bitard. Nos visites ne devront pas être trop étudiées, néanmoins un peu de hasard, en voyage le sérieux fatigue ; c'est un mauvais hôte. Faisons immédiatement l'histoire des Expositions. M. Bitard lui-même va nous aider. Il a dû exister à des époques très reculées, des Expositions internationales. L'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie nous fournirait bien des vieux chiffons pour nous prouver que les Chinois, nos maîtres en tout, il faut bien se courber devant eux ici comme toujours, avaient leurs Expositions. Mais la bibliothèque est brûlée, et ses cendres sont froides depuis longtemps, nous ne les remuerons pas, et nous allons nous contenter de notre supposition sans la commenter. Quelle est l'époque de la première Exposition internationale ? c'est ce qu'il faut établir. Ce n'est pas chose facile, malgré qu'elle eût lieu en 1851, en Angleterre !... En effet, la France qui créa la première, les Expositions nationales, en 1798, prétend par le fait même avoir donné naissance à la grande idée

de l'Exposition internationale et en réclame la paternité. Le fait pour elle n'est rien, l'idée est tout. Donnons donc à la première république de la France crédit pour sa réclame, c'est peut-être tout ce qu'elle nous a légué qui vaille, et alors il faudra ôter à l'Angleterre 1851, et le lui donner.

Cette première Exposition de 1798, fut imaginée par le ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau. Faite d'abord dans le but seulement de rehausser l'éclat de la fête anniversaire de la République, puisqu'elle fut fixée ce jour-là, elle est devenue plus que cela plus tard ; au lieu d'être une parure, elle fut une arme l'an dernier.

Ces Expositions nationales se répétèrent fréquemment en France avec un succès toujours croissant. Une idée trop protectionniste leur conserva ce caractère de personnalité nationale pendant un long espace de temps. On suggérait l'idée d'appeler les autres nations à ces grandes comices du travail et du génie, mais il y avait toujours quelques esprits craintifs qui redoutaient l'envahissement. Aussi jusqu'à 1849, elles présentèrent toujours le même caractère. " L'opposition, nous dit M. Bitard, à l'admission des produits étrangers aux Expositions industrielles, devenues internationales par ce fait, n'avait rien qui pût surprendre, vu l'acharnement avec lequel les manufacturiers français réclamaient des gouvernements, dans toutes les occasions, une protection efficace contre la concurrence de ces mêmes produits. Toutes les fois que le gouvernement ordonnait une enquête, avec l'espoir plus ou moins sincère de se voir autorisé à abaisser les tarifs, afin de faciliter l'admission sur le marché français de tel produit étranger réclamé par la consommation, et que la contrebande trouvait au bout du compte moyen de lui fournir, c'étaient des cris, des lamentations à n'en plus finir."

Cependant l'Angleterre raisonna autrement, et elle, qui avait à peine prêté attention à des Expositions nationales chez elle, annonça un bon matin une Exposition universelle, la première de ce nom. Ce fut le prince Albert, mari de notre gracieuse reine, qui en eut tout le mérite en la convoquant lui-même. L'exemple de l'Angleterre donna le branle. Paris fit le second pas. Puis Londres de nouveau ; puis Paris se piquant de rivalité, et ensuite Vienne et Philadelphie qui donnèrent encore leur place à Paris. Ce qu'il importe de remarquer, c'est le travail gigantesque qui s'est fait sous l'impulsion de la France et qui a porté le chiffre des 110 producteurs nationaux de la première exposition de 1798 à 100,000 de toutes les parties du globe qu'on trouve en 1878.

Les chiffres sont éloquentes, mais les choses bien plus. L'heu-

reuse influence des Expositions universelles, il nous faudrait des volumes pour la faire apprécier dignement. M. de Molinari fait une comparaison de ces deux Expositions de 1798 et celle à laquelle nous avons assisté l'an dernier, elle mérite place ici.

“ Entre la barque des temps préhistoriques creusée dans un tronc d'arbre, qui se voit au musée de Saint-Germain, et un de nos gigantesques steamers transatlantiques, la distance, dit-il, n'est pas plus grande ; seulement il a fallu des milliers d'années et peut être de siècles pour mettre le Péreire ou le Canada à la place de la barque primitive, tandis qu'il a suffi de quatre vingts ans pour faire sortir de la cabane de la cour du Louvre les deux immenses palais escortés de quelques centaines d'annexes, pavillons, châlets, serres, cascades, parcs qui s'improvisent en ce moment des hauteurs du Trocadéro à l'Ecole militaire et jusqu'aux Invalides. C'est que dans ce court espace de quatre vingts ans, il s'est produit des changements qui auraient suffi autrefois à l'activité de bien des siècles. En dépit des philosophes qui considéraient la science uniquement comme un luxe de l'esprit, on l'a employée à pourvoir aux nécessités du corps. Malgré les protestations de ces partisans de la science pour la science, qui gémissent de la voir s'abaisser jusqu'à être utile, on l'a appliquée à l'industrie, et chacun sait quelle merveilleuse végétation d'inventions de tous genres est sortie de cette association féconde, le matériel de la civilisation en a été renouvelé. On prétend, à la vérité, que le monde n'en est devenu ni meilleur, ni plus heureux, il faut convenir cependant que dans la saison rigoureuse que nous venons de traverser un chaud vêtement de laine ou de soie a remplacé avec avantage la peau de bête non tannée dont nos ancêtres des deux sexes étaient obligés de se contenter, avant l'invention du tissage de la toile, de la flanelle et du velours.

“ Il faut convenir aussi que nous sommes plus agréablement et plus confortablement logés que les Hottentots, les Esquimaux et les Lapons. Quant à la nourriture, les visiteurs de l'annexe qui sera consacrée aux animaux gras sur l'esplanade des Invalides, seront d'avis certainement que l'élève du bétail amélioré fournit une alimentation plus substantielle, plus saine et plus assurée que la recherche des racines, la cueillette des fruits, ou même la chasse à l'homme non amélioré. Nous nous permettrons encore de douter que les adversaires les plus radicaux de l'industrialisme aiment mieux aller à pied que de monter en wagon, et qu'ils n'aient jamais cédé à la tentation de poser devant l'objectif d'un photographe. Sans doute le progrès industriel n'est pas une panacée, et il n'est pas à désirer qu'il le soit. Nous nous sentirions profondé-

ment humiliés si le bonheur nous était mécaniquement distribué comme l'eau ou le gaz, à la condition de payer régulièrement notre abonnement ; mais, sans être une panacée, le progrès industriel fournit à un nombre croissant de créatures humaines les éléments d'un bien être plus complet, et c'est quelque chose si ce n'est pas tout. Qu'il contribue encore à propager les lumières et même les bons sentiments parmi les hommes, cela ne saurait guère être contesté. Sans la presse mécanique il ne pourrait être question des publications à bon marché, et les connaissances les plus élémentaires demeureraient hors de la portée du plus grand nombre. Sans tout cet ensemble de progrès qui ont multiplié les relations internationales en nous intéressant à la prospérité de nos clients du dehors, quelle que soit leur race ou leur couleur, ne continuerions-nous pas à considérer l'étranger comme un ennemi ? S'il est vrai que le commerce ne suffit pas pour transformer tous les peuples et tous les hommes en frères ; si les amis de la paix se sont un peu trop pressés en s'imaginant que le mouvement croissant des importations et des exportations, sans parler du transit, allait emporter toutes les haines nationales et les remplacer par une tendresse mutuelle et perpétuelle, il n'en est pas moins certain que la guerre est devenue de moins en moins populaire parmi les classes qui vivent de l'industrie et du commerce. Le jour, malheureusement encore éloigné, où elles seront sérieusement appelées à donner leur avis sur des entreprises dont elles supportent tous les frais, les guerres deviendront plus rares.

“ En attendant, il est bon que l'industrie étale ses œuvres à tous regards. Les classes dirigeantes d'autrefois attestaient leur puissance aux yeux de la foule en accumulant les palais et les temples, elles élevaient des pyramides colossales pour y loger une seule de leurs momies. L'industrie a mieux à faire qu'à loger des momies ; elle travaille pour tout le monde ; et le plus humble ouvrier, en entrant dans ses palais se trouve chez lui. Il a contribué, pour sa part à la création des merveilles qui y sont entassées, et qu'aucun privilège ne réserve plus à l'usage exclusif de quelques-uns. Il peut lui aussi aspirer aux jouissances qu'elles procurent ; il a travaillé pour lui-même en travaillant pour les autres, et les fêtes de l'industrie sont les siennes. ”

Après ces quelques considérations sur les Expositions tant nationales qu'universelles, nous allons pénétrer au Trocadéro, tranquillement, en flânant : les flâneurs ne sont-ils pas les meilleurs inventeurs ? C'est donc l'air qui nous convient ici.

SÉVERIN LACHAPPELLE, M. D.

Ville Saint Henri.

CHRONIQUE PARISIENNE.

J'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui le gouvernement de la République française.

Et d'abord M. Grévy, président pour sept ans de ladite république. Un bien digne avocat, taillé en Hercule, et le crâne nu comme un genou. Pourquoi cette bonne figure de bourgeois s'est fourvoyée d'abord au barreau, ensuite dans la politique militante, tout le monde se le demande... Jamais, M. Grévy n'a fait mystère de son goût décidé pour la chasse,—et il a des bois giboyeux— de sa sympathie pour l'agriculture,— et il a des fermes magnifiques.—Ce qui ne l'a point empêché de coiffer la toque d'abord sous laquelle il ne s'est pas montré énormément éloquent, puis d'aborder la tribune où il n'a eu, il faut bien l'avouer, que des succès d'estime.

Et maintenant, le voilà le successeur très ennuyé du maréchal MacMahon, ne voulant pas paraître trop soliveau d'un côté, et répuquant aussi à se faire passer pour grue. C'est l'ami du brave Père Waddington, encore un de ces hommes qui ne rêvent point que plaies et bosses ; et comme lui, il commence à passer de mode. Des sourires au nonce et des poignées de main à Victor Hugo, des politesses aux évêques et au conseil municipal de Paris, des signatures aux modérés et aux radicaux, des douceurs aux brigands et aux gendarmes, voilà pourtant à quoi le condamne sa présidence de sept ans... toutes choses, qu'il eût été trop fier, bien certainement, pour avaler comme simple particulier, et qu'il subit avec résignation maintenant, pour le bonheur de la France.

Chez nous, les deux présidents du parlement ont le pas sur les ministres, et viennent immédiatement après le dépositaire du pouvoir exécutif, ce qui fait que j'ai maintenant à vous présenter :

M. Martel, président du sénat, la bonté et l'honnêteté mêmes, quoiqu'un peu dur pour ses anciens amis, depuis qu'il a retourné

sa veste orléaniste. Un peu sourd aussi, ce qui est, suivant le cas, un avantage ou un inconvénient pour présider, et devant son élection à la candidature Jules Simon, personnalité brillante et hautaine, dont M. Gambetta, qui se mêle aussi des affaires du sénat à ses temps perdus, ne voulait à aucun prix... Ce fut le pavois peu glorieux de ce bon bonhomme, qui préside fort mal—on s'y attendait bien, — mais qui a de beaux cheveux blancs, un grand fardeau d'années et d'honorabilité, et un amour juvénile pour la République. Celle-ci lui fera, un de ces jours et à ses frais, un enterrement de première classe, avec beaucoup de discours anodins et quelques fins et dédaigneux sourires... Car il faut souhaiter à cet homme de bien — comme à certains veufs — de ne pas survivre au dernier gouvernement qu'il a aimé.

Il faut tout prévoir pourtant... Si la République s'en allait au cimetière auparavant !... Ce ne serait toujours pas dans le corbillard des pauvres. Demandez-le plutôt à M. Gambetta, président de la chambre des députés et cheville ouvrière de tout le système.

M. Gambetta est millionnaire, ce n'est pas ce qu'on peut en dire de plus flatteur ; et il y a un petit journal hebdomadaire fondé exprès pour lui demander le secret de ces millions, qui ne sont rien moins pour lui qu'un oreiller de plume et un lit de roses. Tous les huit jours, ce taon recommence à voleter, à bourdonner, à piquer de mille questions indiscrètes, le dictateur patenté de la France. Il veut absolument se faire intenter un procès, se faire citer en police correctionnelle... Jusqu'à présent, il n'a pas réussi à le faire sortir de ses gonds : ses deux journaux et les âmes damnées qui y écrivent n'ont pas riposté non plus. Mais la mesure se comble peu à peu ; il faudra bien que le vase déborde.

Gambetta a fait, au moment de nos malheurs, une école qui lui profite. Son objectif n'est plus maintenant de tout *paraître*, mais de tout *être*. Il en revendrait à Machiavel lui-même sur les moyens de gouverner dans la coulisse ; et l'on ne peut se défendre d'admirer l'habileté consommée avec laquelle cet histrion de génie a refait, depuis quelques années, la situation en apparence la plus compromise et la plus irrémédiable qui fût au monde. Les jeux de bascule de Napoléon III ne sont que jeux d'enfants, comparés aux savantes manœuvres de Gambetta entre l'opportunisme et le radicalisme. Et tout lui a réussi, même ses mots, qu'il a imposés à l'opinion, sinon à l'histoire, même les finances dont il ne savait pas les premiers éléments, même la guerre où il a accumulé défaites sur défaites, même ses visites aux souverains qu'il hait et dont il est haï, même et surtout ses retentissants mensonges.

Gambetta est-il orateur ? Oui, certainement : par la voix qui est

d'airain, par la pose qui est fière, par le geste qui est tranchant, par l'improvisation qui est abondante, par le style qui est original sinon correct, par l'ironie et par l'audace. Ce n'est pas la phrase cadencée de Jules Favre, la dialectique serrée de Dufaure, la symphonie académique du duc de Broglie, la causerie musicale et traînante de Jules Simon. C'est un ensemble de qualités moindres, qui font plus d'effet, étant donnée surtout la chambre révolutionnaire que nous avons, un langage épicié approprié aux oreilles blasées d'aujourd'hui, et qui a des chances de plaire jusqu'au moment où le style de Rochefort—ce qui ne saurait beaucoup tarder—aura droit de bourgeoisie à la tribune. Mais Gambetta est un si habile homme, que je ne serais pas surpris qu'il le parlât alors, mieux que Rochefort lui-même : il jouera même les Robespierre, si le salut de la France l'exige absolument.

Et pourtant, Gambetta a deux grands, très grands chagrins. Son jeu d'abstention gouvernementale est percé à jour, et il va être forcé d'être premier ministre. Son rôle de *leader* de la chambre est convoité par M. Clémenceau, député de Montmartre, qui ne manque pas de qualités ni de chances de l'obtenir à sa place. Alors le Gambetta aura vécu ; car c'est d'hommes comme lui, qu'il a été dit, qu'il n'y a qu'un pas du capitol à la roche tarpéienne.

Nous voici maintenant en face de M. Waddington, président du conseil des ministres et préposé aux affaires étrangères. Un type anglais fourvoyé parmi nous : un vrai libéral, un honnête modéré, de ceux dont on fait des ponts pour passer au radicalisme, excellent cheval de renfort, qui s'attend bien lui-même à être dételé au premier relai et qui réussit néanmoins à se croire nécessaire. Brave protestant et excellent numismate c'est lui qui défend encore un peu au conseil, les catholiques que Jules Ferry veut pourfendre. Aussi, sera-t-il traité de *jésuite*, un de ces matins, et vingt journaux de gauche lui rappellent déjà qu'il est usé jusqu'à la corde.

Quand le maréchal MacMahon donna brusquement sa démission à la fin de janvier, son successeur ne crut pas pouvoir mieux faire, pour rassurer l'Europe, que de confier la formation du nouveau cabinet au diplomate du Congrès de Berlin, au ministre déjà connu des affaires étrangères. M. Waddington fut bombardé président du conseil, et je crois que tout numismate qu'il soit, il n'avait jamais autant vu de revers de médailles...

C'est un petit gros, assez jeune, avec une chevelure encore blonde, des yeux bleus sans éclat et des traits réguliers sans accent, médiocre orateur à la tribune, où il annonce péniblement, médiocre diplomate autour du tapis vert des Congrès, où il n'a jamais été

qu'un conciliateur à outrance. Les radicaux le croient l'âme damnée de M. Grévy, il n'en faut pas davantage pour qu'ils le somment à grands cris de résigner son portefeuille ; et M. Waddington fera bien d'obéir, pour n'avoir pas à donner sa tête.

Qui nous défendra, chers Canadiens, qui nous défendra nous, pauvres catholiques, dans les conseils de M. Grévy, quand cet honnête protestant aura cessé d'en faire partie ? Ce ne sera toujours pas M. Le Royer, qu'on désigne déjà comme son successeur, et qui détient présentement le ministère de la justice.

Un vrai révolutionnaire celui-là, ancien compère de Challemel-Lacour, au beau temps de la Commune de Lyon, qui a assez de malice pour savoir ce qu'il veut, et assez de talent pour nuire. Cette grosse tête chauve, ces yeux de braise, ces fortes lèvres toujours sérieuses, ne me disent rien qui vaille ; et j'ai été tout surpris d'entendre, l'autre jour, cette voix de sectaire trouver quelques accents de sincère indignation contre la Commune... Est-ce que l'habit brodé ministériel aurait réellement tant de vertu... et les loups devenus bergers auront-ils donc maintenant des principes ?

Rassurez-vous : et vous, frères et amis consternés, ne vous pressez pas de l'exclure de la confrérie. On vous daubera la Commune, mais on amnistiera les communards : on tonnera contre le crime, mais on aura des entrailles de miséricorde pour le criminel ; et pour que cet honnête artisan de révolutions ait moins honte de rentrer au pays de ses accusateurs et de ses juges, on fauchera en masse ces derniers. M. Le Royer les fera descendre de leur siège et nommera à leur place de bons et valables républicains, avec ordre de ne pas chercher des poux dans la tête du pauvre peuple et de n'inquiéter que ces cancre de conservateurs qui grouillent encore dans les bas-fonds de la politique.

Un ministre bien important chez nous, c'est le ministre de l'intérieur. C'est le maître-rouge de l'administration générale, le premier gendarme et le premier policier de la France. Il touche à tout par ses préfets et ses sous-préfets, et les autres ministres ne sont que des *rois fainéants* auprès de ce *maire du palais* d'où toute impulsion et tout gouvernement découlent.

Ce beau premier-rôle a été tenu longtemps—vous savez avec quel éclat—par le "dompteur" Marcère qui, pendant plus d'un an, eut assez de viande à donner aux tigres pour n'être pas dévoré. Et vous savez aussi que les tigres qui mangent de tout—même du jésuite—ne voulurent seulement pas flairer son cadavre, au jour de sa chute... suprême humiliation d'un acrobate qui ne sait pas tomber, d'un criminel qui ne sait pas mourir, et auquel aucun bourreau ne veut se salir les ongles !

M. Lepère, celui qu'on appelle familièrement : le *petit père* Lepère, ne recula pas devant cette succession. Ancien président du groupe Gambetta à la chambre des députés, sémillant, jovial, figure ouverte, parole facile, nature souple et ondoyante, c'était bien là le sujet qu'il fallait pour faire taire un moment les radicaux et ne pas trop effrayer le centre gauche. " Il y a de la laine de brebis et du poil de loup sur cet homme-là," disait quelqu'un : *je suis oiseau, voyez mes ailes : je suis souris, vivent les rats, Jupiter confonde les chats...* " Pour vous, monsieur Louis Blanc, je suis ministre de l'intérieur, et gare aux réactionnaires!... pour vous, Monseigneur, je suis ministre des cultes, et gare à qui touche au concordat! " Et en effet, M. Lepère est ministre des cultes! rêve invraisemblable, inouï, fabuleux, chimérique, que les nuits de cauchemar peuvent seules engendrer... et qui, dans un temps où tout arrive, comme disait Talleyrand, ne laisse pas que d'étonner les plus impassibles et M. Lepère lui-même... Aussi incline-t-on à penser que M. Lepère ne sera plus si sceptique maintenant, et qu'il va être forcé, bien à contre-cœur pourtant, d'adorer une Providence.

Un homme qui a de la foi, lui, c'est M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique. Par exemple, il ne croit qu'aux jésuites, ce qui suffit d'ailleurs à l'empêcher de dormir. Un grand garçon, qui se croit beau, parce qu'il a d'interminables favoris en côtelettes, et digne de l'admiration de l'histoire, parce qu'il s'est marié civilement. Orateur violent, caractère aigri et dominateur, et ayant su se faire détester de Gambetta lui-même, ses discours ne sont qu'un jet de bile et de fiel, et rarement,—dans deux ou trois circonstances seulement,—cette parole de sectaire a rencontré l'éloquence. Or c'est bien, de toute la chambre, celui qui est le plus acharné à courir après... Voilà ce qu'on peut appeler " une passion malheureuse. "

Mais qu'importe, si une veine inattendue de pouvoir et de popularité est là pour le dédommager, et si M. Ferry a ce suprême honneur d'attacher le grelot de la persécution religieuse! à ce seul titre, il va être l'homme en vue, le ministre favori, l'héritier présomptif, le dauphin de l'opinion en vogue, et il y a tout à parier que Gambetta n'est pas sans appréhension à cet égard. En voyant monter cet astre un peu louche mais audacieux, dans le ciel bleu de la République, en remarquant que ce gaillard, avec des airs d'employé de commerce et des élégances de garçon d'hôtel, est en train de se tailler un manteau de gloire pareil au sien, Gambetta est inquiet,—je le serais à sa place —et il se dit que voilà une persécution qui va tout de même lui coûter bien cher...

Qui sortira diminué, en effet, des volumineux projets de lois de

M. Ferry ? Non les jésuites qui reviendront si on les chasse, non les frères qui seront plus intéressants si on les persécute, non les écoles chrétiennes que les radicaux eux-mêmes redemanderont à cor et à cris, si on fait mine de les supprimer : mais M. Gambetta, qui aura été prévenu par M. Ferry, et M. Ferry qui ne tardera pas à être distancé par un autre. Au moins pourra-t-il se rendre ce témoignage, qu'en passant au pouvoir et avant d'aller rejoindre les vieilles lunes, il a fait tout le mal qu'il a pu.

C'est une belle figure militaire que le général Gresley, ministre de la guerre, et on le dit très intelligent. Mais qu'importe, s'il se montre faible ! Ne l'a-t-on pas vu désavouer quelques-uns de ses plus braves compagnons d'armes et ses anciens chefs eux-mêmes ? N'a-t-il pas rendu son épée à l'insubordonné major Labordère ? N'a-t-il pas permis aux troupes de jouer ou de hurler la *Marseillaise* ? N'a-t-il pas eu cette honte, chez le maréchal Canrobert, que les plus braves généraux de l'armée ont refusé ostensiblement de presser la main qu'il leur tendait ?... M. Gresley a bien à faire pour réparer de pareils débuts ; et je crains qu'il ne lui soit pas beaucoup pardonné, quoiqu'il ait beaucoup aimé... la République.

De M. l'amiral Jauréguiberry, ministre de la marine, ce que l'on peut dire de plus saillant, c'est qu'il a été vaincu au siège de Paris avec le général Trochu, sans partager avec celui-ci l'implacable impopularité qui s'acharne chez nous après certaines défaites. Il y a, comme cela, de ces anomalies qui nous rendent indéchiffrables, et qui feront beaucoup penser les futurs historiens de la France.

M. Jauréguiberry est protestant, l'un des protestants du ministère, qui en compte cinq sur dix ; et comme M. Waddington dont il suit l'opinion et dont il partagera bientôt la disgrâce, il défendra au besoin le pape et les évêques contre ses collègues catholiques, particulièrement contre M. Ferry, qui voudrait tous les jours monter à l'abordage de l'Eglise.

Que c'est un heureux ministre que M. Cochery ! voici des années et des années qu'il se fauflait au pouvoir, rampait, glissait, s'allongeait... sans dépasser jamais la serviette de sous-secrétaire d'Etat. Enfin on lui a taillé dans le gros ministère des finances, un joli petit portefeuille tout neuf, tout gaufré, tout mignon, qui est celui des postes et télégraphes. Un bien bel emploi, je vous assure, et qui lui donne droit à autant de galons que ses collègues... Eh bien, l'on m'affirme que ce Gargantua de Cochery n'est pas encore content, et qu'il se croit mûr pour les finances !

Je serais bien étonné qu'il ne les eût pas, après les mamours qu'il fait au dictateur qui dispose de tout en ce moment, et les

mésaventures du titulaire actuel, M. Léon Say, si endommagé par les coups de Bourse. Causeur facile, sinon brillant, Léon Say se promène familièrement à la tribune, une main dans sa poche et expose ses plans et son budget absolument comme s'il était à table entre la poire et le fromage, ou avec un ami sous le manteau de la cheminée... Pas trop impie d'ailleurs, pour un voltairien, et mettant des sourdines à la polémique du *Journal des Débats*, dont il est le patron révérend et l'un des plus gros actionnaires.

M. Tirard, ministre du commerce et député de Paris, a eu ses jours de succès politiques ou du moins oratoires : et voici qu'il a suffi de lui passer l'habit brodé pour le faire paraître ce qu'il est, un astre sur le retour et un lion ébréché perclus de rhumatismes... Les faubourgs lui en veulent d'avoir accepté un portefeuille dans une combinaison aussi pâle que le cabinet Waddington, et les organes radicaux n'ont souligné jusqu'à présent que ses maladreses. Puis ne voilà-t-il pas qu'un journal révèle des antécédents fort ennuyeux pour un républicain qui se respecte. M. Tirard aurait été élevé dans un séminaire : vêtu de la robe blanche, il aurait présenté, comme Eliacin, l'encens et le sel. Les notes font foi qu'il était pieux comme un Louis de Gonzague et s'affiliait à toutes les confréries. Mon Dieu, que ces journaux sont donc agaçants ! Voilà un honnête Judas, qui par le fait d'une seule indiscretion, va perdre le bénéfice de toute une suite de reniements et de petites trahisons, et puis mis à pied comme le premier venu des cléricaux et des réactionnaires !

Je ne sais ce qui me fait craindre pareille disgrâce pour M. de Freycinet, ministre des travaux publics, l'homme célèbre qui dessinait de si belles manœuvres pour nos généraux pendant la dernière guerre, l'aide de camp du maréchal Gambetta, un de ces esprits modérés par tempérament, mais capables de tout sacrifier à leur immense désir de ne pas priver la France de leurs services... Orateur disert, presque gentilhomme, travailleur acharné, mais maniaque et déjeunant chaque jour de trois ou quatre projets dont le moindre mettrait la France en banqueroute, bonhomme au demeurant, et pas trop irrégulier, prenant volontiers la République pour une bergerie de Florian, où chacun doit finalement s'embrasser au même soleil et danser sur la même herbe... Eh bien, il y en a beaucoup qui croient—j'en ai honte pour le suffrage universel—que la République ne voyagera pas longtemps sur les innombrables lignes de fer que lui fait faire M. de Freycinet, qui est jeune d'ailleurs, et pourra, moyennant quelques transitions, devenir un très bon ministre d'Henri V ou de Napoléon IV.

TH. BARBOT.

1^{er} avril 1879.

CHRONIQUE

Et puis ?

Une délibération ministérielle, portant révocation de M. Letellier des fonctions de lieutenant gouverneur de la province de Québec, a été soumise à la signature du gouverneur général. Son Excellence a décliné de prendre une décision pour ou contre son ministère, et renvoyé la question en l'état devant telle autorité de la métropole qu'il appartient de la résoudre. Dans l'intervalle, M. le ministre des postes, accompagné d'un jurisconsulte, est parti pour Londres, où il sera, dit-on, suivi de près par M. le premier ministre de M. Letellier, aussi accompagné d'un jurisconsulte. Les intérêts du parti conservateur et ceux de l'autre parti, qui ne veut pas être appelé libéral quoiqu'il caresse, sinon professe, les maximes du libéralisme, seront ainsi représentés et défendus. Chaque parti se flatte de faire triompher ses vues à lui, et d'obtenir une solution à bref délai. En attendant, il est prudent de se rappeler le vieil adage : *Adhuc sub judice lis est*. On ne s'aventurerait peut-être pas beaucoup en ajoutant : bien fin celui qui pourrait dire jusqu'à quand.

Malgré cette réserve, on peut citer à titre de renseignement, et pour ce qu'il vaut, le résumé, par dépêche, d'un premier-Londres du *Times* du 9 avril, publié par le *Globe* de Toronto ; ce résumé est ainsi conçu :

“ Il est clair, dit le *Times*, que le nouveau conflit au Canada soulève deux questions : la première, à savoir si le marquis de Lorne est tenu de suivre l'opinion de ses ministres et, conformément, de révoquer M. le lieutenant gouverneur Letellier ; la seconde, supposé qu'il ne soit pas tenu de suivre cette opinion, à savoir s'il a judicieusement fait usage de son pouvoir en déclinant de révoquer le lieutenant gouverneur de Québec. La première question doit être décidée par la constitution fédérale. Le marquis de Lorne s'appuie probablement sur ce texte : “ Les lieutenants gouverneurs conservent leurs fonctions jusqu'à ce qu'il en soit autrement

ordonné par le gouverneur général." Nous pouvons soutenir de bonne foi qu'il a correctement interprété la constitution en pensant qu'il n'est pas tenu de destituer M. le lieutenant gouverneur, mais son refus de cela faire a-t-il été judicieux, quoiqu'il soit justifié ? Finalement, le marquis de Lorne sera dans la nécessité d'accepter l'opinion de ses ministres soutenus par le parlement canadien et par le pays."

La "nécessité," entrevue par le *Times*, ne s'impose pas d'elle-même, quoiqu'elle paraisse en situation. Si le gouverneur général a correctement interprété la constitution fédérale, cette interprétation ne saurait être contredite à Londres. Ainsi les choses ne sont pas changées : les ministres proposent, le gouverneur général dispose. Il est évident que le marquis de Lorne a pensé faire un acte judicieux en déclinant de se rendre aux raisons exposées par ses ministres pour motiver, en droit et en fait, la révocation de M. Letellier. On ne voit pas pourquoi le gouverneur général se déjugerait, si la question revient de Londres en l'état qu'elle y a été portée. Si les ministres et le parlement insistent dans leur demande et si le gouverneur général persiste dans son refus, le conflit entrera dans une période aiguë qui, en logique parlementaire, aura pour issue la retraite du cabinet suivie d'élections générales. Cette éventualité, si elle se réalisait, aurait des effets désastreux : les populations ne peuvent, sans préjudice grave pour leurs intérêts moraux et matériels, être lancées à chaque instant dans les agitations électorales. Cependant cette réalisation ne paraîtrait pas improbable, si l'on considérait que les hommes ne sont guère enclins à se condamner eux mêmes, quel que soit leur rang dans le monde, et encore moins quand ils occupent le premier rang.

Le long et monotone hiver, qui touche probablement à sa fin, sera, si l'on en croit M. Vennor, suivi par un mois de mai nuisible à la renommée de beauté proverbiale qu'il s'est acquise, — sous d'autres cieus. — Ce n'est pas le seul désagrément que prédit M. Vennor : en guise d'adieu, avril nous donnerait un soufflet avec sa queue, puis nous serions trempés par la pluie jusqu'à la mi-juillet.

" Une période de pluie et de temps un peu moins froid est prochaine, écrivait M. Vennor, à la date du 14 avril, mais cette période sera suivie, à la fin du mois ou au commencement de mai, par une série de jours froids comme en hiver. Je prévois qu'il neigera sur beaucoup de points pendant la première partie de mai, qui sera froid et humide d'un bout à l'autre. On pense généralement que, en raison de la grande quantité de neige tombée durant l'hiver, nous aurons un été sec et chaud. Je conclus que le contraire approchera beaucoup plus de l'état réel des choses. L'été, dans

tous les cas, jusqu'à la mi-juillet, donnera des pluies abondantes accompagnées d'une température au-dessous de la moyenne. Août, septembre et octobre seront les plus beaux mois ; j'aurai d'autres remarques à faire sur cette partie de l'année et sur l'hiver prochain, dans un bulletin que je publierai vers le milieu de l'été."

Nous ne savons pas avec quelle sorte de lunettes M. Vennor lit dans l'avenir ; mais si leurs verres ne sont pas troubles, ils ne sont certes pas couleur de rose. Cependant il en est des prédictions comme des jours, si elles se suivent, elles ne se ressemblent pas. Un contradicteur, sinon un concurrent de M. Vennor, annonce des chaleurs pour cet été. Celui-là ne s'aventure pas trop ; selon le cours ordinaire des saisons, il y a beaucoup de chances pour que sa prédiction soit juste. Après tout, il se pourrait bien que l'un eût tort et que l'autre n'eût pas raison. Dans cette hypothèse fort plausible, le mieux est de ne point se creuser la tête pour savoir s'il fera froid ou chaud la semaine prochaine, de prendre le temps comme il vient, l'argent pour ce qu'il vaut, quand on en attrape par hasard, et les hommes pour ce qu'ils sont, ce qui n'est ni le plus beau, ni le plus agréable, ni le meilleur côté de l'existence, surtout depuis que l'urbanité a pris congé du monde, sans laisser, derrière elle, même un vestige d'affabilité. Ne font-ils pas aujourd'hui le plus grand nombre, les hommes qui croiraient déroger—déroger à quoi ? ce serait difficile à dire, — s'ils se montraient affables ? Il n'en coûterait pourtant pas plus d'être affable que de ne l'être pas ; ce serait seulement une preuve de savoir-vivre.

Une tentative d'assassinat sur la personne de l'empereur de Russie a été annoncée par le télégraphe dans les termes suivants : "Quatre coups de revolver ont été tirés sur le tzar, ce matin—14 avril—pendant que Sa Majesté se promenait près du palais. L'empereur n'a pas été blessé ; l'auteur de cette tentative d'assassinat a été arrêté."

Une seconde dépêche du même jour, celle-là dite *officielle*, contenait les détails suivants : "L'auteur de l'attentat homicide contre l'empereur est en ce moment soumis à un interrogatoire. Voici le récit officiel des faits. Ce matin, vers huit heures, au moment où l'empereur faisait sa promenade habituelle, un homme d'apparence respectable, coiffé d'une casquette militaire avec la cocarde, s'est avancé vers Sa Majesté, qui, de son côté, venait vers lui. Alors cet homme a sorti un revolver de sa poche et fait feu quatre fois sur le tzar. Avant qu'on ait pu se rendre maître de l'assassin, il a tiré un cinquième coup et blessé à la joue une des personnes qui l'entouraient. Une grande foule s'est aussitôt rassemblée sur le lieu du crime, et a fait entendre des acclamations enthousiastes

en l'honneur du tzar, qui a remercié des preuves de fidélité qu'il recevait en cette douloureuse circonstance. Il a dit qu'il était assuré de l'appui de tous les honnêtes gens, et qu'il espérait que Dieu lui accorderait de compléter sa tâche, qui consiste à développer la prospérité de la Russie. Ensuite l'empereur est monté dans une voiture et est rentré au palais sans escorte. Il n'a ressenti aucun indisposition fâcheuse à la suite de l'attentat contre sa vie. Plus tard l'empereur s'est rendu en voiture sans escorte à la cathédrale Notre-Dame de Kasan pour rendre grâce à Dieu de lui avoir sauvé la vie.

“ En recevant les félicitations des dignitaires de l'empire, le tzar a été si profondément ému de l'accueil enthousiaste qui lui a été fait à son entrée dans la salle, qu'il lui a été impossible, pendant quelques minutes, de prononcer une parole. Revenu de son émotion, Alexandre a dit : “ C'est la troisième fois que Dieu m'a sauvé ! ”

Ces paroles de l'empereur faisaient allusion à la tentative du 16 avril 1866, et à celle du 6 juin 1867 ; la première commise à Saint-Pétersbourg, la seconde à Paris, enfin à celle commise le matin même. Chaque fois le tzar a servi de but à des balles de pistolet ; le 16 avril, l'assassin fit feu sur lui au moment où il montait en voiture ; l'arme fut détournée par un ouvrier, qui a été anobli pour sa récompense ; le 6 juin, Berezowski, d'origine polonaise, manqua d'un coup de pistolet l'empereur Alexandre, lorsqu'il traversait le bois de Boulogne en voiture, assis à côté de Napoléon III.

La veille de cet attentat le tzar avait été exposé à une attaque d'un autre genre. Au moment où il longeait la salle des pas perdus du palais de justice pour se rendre à la Sainte-Chapelle, l'avocat Floquet s'écria : Vive la Pologne ! Ce beau trait, qui fit grand scandale, figure en première ligne sur les états de service de maître Floquet. Ce citoyen fait partie aujourd'hui de la collection de coquelicots qui fleurissent sur la montagne de la chambre des députés.

Quant à l'auteur de la tentative homicide du 14 avril, le télégraphe dit : “ Plus on approfondit les circonstances qui se rattachent à la récente tentative d'assassinat commise contre le tzar, plus on est alarmé de l'état des choses en Russie. Solovieff, c'est le nom du meurtrier, est un ancien maître d'école et n'a que vingt-six ans. On a acquis la certitude qu'il a obéi aux ordres d'une société à laquelle il est lié par serment. Solovieff a pris la précaution de détruire tous ses papiers pour que la police ne puisse découvrir la trace de ses chefs ou de ses complices ; cependant la justice aurait obtenu certains indices qui auraient amené l'arres-

tation d'un grand nombre de personnes occupant des positions importantes dans l'administration publique.

Ce dernier crime, qui devrait ouvrir les yeux aux chefs d'Etat, ne portera aucun enseignement. En Russie, on procédera par les voies rigoureuses ; on traitera les populations *manu militare* : la hache et le sabre, comme les proconsuls russes savent s'en servir, voilà les deux remèdes qu'on emploiera. On tuera, on ne guérira pas. Dans le reste de l'Europe, on aura recours à l'application des principes de la science économique, cette grande mystification inventée par des utopistes qui, sous prétexte de rendre les hommes libres et heureux, en ont fait des révolutionnaires désespérés. Ce ne sont pas des commissions militaires ou scientifiques qu'il faut instituer pour ramener la société à son état normal. Des commissions militaires feront tuer quelques hommes et tiendront la menace suspendue sur la Révolution, qui courbera sa tête pour mieux armer son bras ; des commissions scientifiques dissertent et feront des promesses irréalisables, dont la Révolution profitera pour proclamer qu'elle seule peut faire le bonheur du peuple. Ici la Révolution fera son chemin dans l'ombre ; là elle progressera en pleine lumière ; ici et là, dissimulé ou apparent, le mal s'aggravera de jour en jour. C'est donc la Révolution qu'il faut tuer, si l'on ne veut que la Révolution tue la société. Moyens héroïques, moyens anodins ont, tour à tour, été employés sans résultat contre la Révolution ; mais le moyen unique, efficace, infaillible, est celui qu'on dédaigne avec obstination. Lorsque, tout récemment, le pape, mu par la charité du Christ, a rappelé ce moyen à la mémoire des rois et des peuples, la Révolution a eu des grincements de dents, parce qu'elle comprend que le retour des pouvoirs politiques au christianisme sera sa mort. *Déchristianiser* les peuples pour renverser les trônes, voilà l'œuvre et le but de la Révolution ; *christianiser* les peuples, voilà l'œuvre des rois s'ils veulent préserver leur vie, conserver l'ordre dans leurs domaines et la couronne à leurs héritiers.

Le fameux plan d'autonomie pour l'Alsace-Lorraine élaboré par M. Scheneegans, un Strabourgeois ci-devant républicain français, devenu Allemand de cœur, n'était qu'un trompe l'œil pour détacher un peu plus les annexés de la patrie française, et contre lequel leur fidélité s'est hâtée de protester. Malgré cette protestation, le plan du ci-devant républicain français se réalisera probablement et, probablement encore, il aura un portefeuille pour récompense ; du moins, son masque ayant été déchiré, il n'induera personne en sympathies germaniques.

L'idée de l'occupation mixte de la Roumélie est adoptée par la

Russie et par les puissances européennes. Le corps d'occupation sera fourni par l'Angleterre, l'Autriche et l'Italie; mais le commandement sera donné à un chef choisi en dehors de ces trois puissances. Cette occupation est une nouvelle "exception" aux clauses du traité de Berlin, toujours au détriment de la Turquie. Traité inviolable! Cependant il ne doit pas en rester grand'chose à la façon dont il est maltraité.

La manifestation catholique provoquée, en France, par les projets de loi de M. Ferry contre la liberté d'enseignement, s'accroît chaque jour. Les protestations épiscopales,—provinces de Paris, de Bordeaux, de Lyon, de Reims, de Cambrai, de Tours, de Toulouse, de Rouen, d'Aix, de Rennes,—toutes fortement motivées, viennent d'être adressées aux deux Chambres. Des pétitions couvertes de signatures d'hommes des professions les plus variées ont pris la même direction. A ces pétitions se joignent celles des mères de famille qui, elles aussi, ont voulu faire entendre un cri d'indignation. Enfin la presse conservatrice de toutes les nuances se prononce unanimement, à Paris et en province, contre la tentative audacieuse d'un ministre qui n'est ni de son pays ni de son temps, mais un simple délégué de la franc-maçonnerie.

Ce sectaire blafard et lippu ne se doutait pas sans doute de la réprobation et de la résistance que rencontreraient les projets des Loges. Il croyait les catholiques morts; ils dormaient seulement. Puisque l'ennemi les a éveillés, qu'ils ne s'endorment plus.

A. DE B.
